

ENSEMBLE



XI^e Congrès Spécial
Ufr-Filpac Cgt

Rapport d'orientation
Rapport d'activité
Rapport financier

2 Édito Daniel Muller

3 Sauvons l'hôpital public
Cgt Santé4-7 CN 21-22 mai 2019
S. Audonnet8-11 Rapport d'orientation
D. Muller12-15 Rapport d'activité
J.P. Ghiotto16-19 Rapport du trésorier
L. Duquenne20-21 Rdv avec l'histoire
B. Enggasser22 A propos des élections
A. Kolar

23 Les inégalités dans le monde

24 Graphé

Rédaction et administration263, rue de Paris
93514 Montreuil Cedex**Directeur de la Publication**

René Mahaud

Responsable rédaction et fabrication

Michel Burguière

Comité de rédactionMichel Burguière, Lionel Duquenne,
Jean-Pierre Ghiotto, Jean Jousseau,
Andrée Kolar, Daniel Muller, José Nuevo.**Imprimerie Hélio-Corbeil**

4, bd Créte - 91100 Corbeil-Essonnes

ISSN : 12594245 - CPPAP : 1217 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués
à la Filpac-Cgt**Daniel MULLER**
Secrétaire de l'Ufr

Européennes : Et le gagnant est...

Le grand capital... et le RN. Bonnet blanc et blanc bonnet.

Malheureusement pas les forces progressistes. Il faut bien le reconnaître, le monde du travail, les retraités, les classes populaires, les chômeurs, les jeunes, n'ont pas, majoritairement, et c'est un doux euphémisme, adhéré aux différents programmes des partis dits de gauche. D'autant plus que ces résultats surviennent après six mois de manifestations sociales menées, entre autres, par les gilets jaunes, chez lesquels on a pu relever bon nombre de revendications que porte la CGT.

Pourquoi ? C'est la grande question et les réponses sont multiples.

Certes un électeur sur deux s'est abstenu. Est-ce par rejet de la politique ? Tous des pourris ?

Nombre de jeunes se sont tournés vers le parti écologiste, qui, dans son programme, ne conjugue cependant pas justice sociale et urgence écologique ?

Nous pourrions, à l'UFR, comme bon nombre de syndicats, nous cacher derrière le petit doigt et répéter à l'envi que le syndicalisme n'a pas à se mêler de politique. Ces « puristes » oublient un peu vite que notre principal adversaire-décideur reste le gouvernement, qui, pour le moment, défend les intérêts du grand capital, du monde de la finance, des lobbies, du patronat.

Nous sommes près de 16 millions d'électeurs, et si nous parvenions à convaincre les retraités de s'engager pour le progrès social au détriment de la rentabilité financière et du seul profit, cela serait un atout, un rapport de force de poids, un vrai pouvoir.

Pourquoi avons-nous du mal à faire passer nos idées ?

Même si dans l'Acte II de son quinquennat le président Macron veut, dixit « [...] Transformer notre manière de faire [...] et remettre l'homme au cœur, l'humanité au cœur, je ne veux pas commettre la même erreur [...] », il nous enfume. On change d'étiquette, mais le contenu, à n'en pas douter, sera du même tonneau. Pas question de s'attaquer au capital.

Ce qui nous attend, ce qui attend les actifs au travers de la réforme des retraites, n'augure rien de bon. Le gouvernement annonce la couleur : déficit de la Sécurité sociale, rallonger la durée du temps au travail, j'en passe et pas des meilleurs. Et pourtant rien que d'arrêter de supprimer des postes chez les fonctionnaires, dans le privé, sans parler des exonérations de cotisations sociales, permettrait de rééquilibrer les caisses de la Sécu.

Autre information : selon le COR, les retraités sont mieux lotis que les actifs en 2019, mais moins bien dès 2025.

Dans ce contexte, à quoi peut servir le syndicalisme et, en ce qui nous concerne, le syndicalisme retraité UFR ? Réponse facile : je vous propose de prendre connaissance du rapport d'activité qui sera présenté lors de notre congrès du 23 au 27 septembre à Nouan-le-Fuzelier par Jean-Pierre Ghiotto.

Pas suffisant toutefois.

La CGT a tenu son congrès. Y avons-nous trouvé des réponses lors des débats ? D'après nos camarades qui y ont participé, ce congrès leur a semblé un congrès de réélection et un congrès où le débat d'idées a plutôt été verrouillé.

L'UFR, comme souligné plus haut, tiendra son congrès, courant septembre, avant celui de la Fédération qui aura lieu, lui, en 2020.

Ce sera le moment où nous pourrions analyser notre activité passée, mais également débattre du document d'orientation dans lequel nous abordons l'évolution du syndicalisme, ses structures, les « relations » actifs-retraités, la continuité syndicale, nos besoins, nos revendications, le syndicalisme international.

Tout comme de la place de l'UFR au sein de la Fédération, le parti pris de l'avenir, même si, en ce qui nous concerne, une grande partie de notre avenir est derrière nous. ■



LETTRE OUVERTE AUX CITOYEN.NE.S

ENSEMBLE, SAUVONS L'HÔPITAL PUBLIC

Depuis quelques années, avec une accélération ces derniers mois, la presse se fait l'écho d'événements inacceptables survenant dans nos hôpitaux publics : **urgences débordées, manque de lits, fermetures de services et d'hôpitaux, sous-effectifs chroniques dans les EHPAD...** La liste est longue des constats d'une dégradation de la situation d'accueil et de prise en charge.

Les conséquences sont catastrophiques pour les personnels avec la multiplication des cas de *burn out* et de suicides sur le lieu de travail. Alors que le rôle des soignant.e.s est de soulager la souffrance des autres, le fait de souffrir eux-mêmes d'une perte de sens dans leur travail représente une catastrophe.

Cet état des lieux est la conséquence des politiques de rigueur qui étranglent financièrement les établissements publics. D'année en année, nous devons faire plus avec moins et, à force de tirer sur la corde, celle-ci est en train de craquer.

Le discours de la ministre de la Santé qui se veut rassurant, avec de grandes déclarations sur le fait que l'hôpital n'est pas une entreprise, est contredit dans les faits avec une loi de finance de la Sécurité Sociale pour 2018 qui demande encore plus d'économies !

LA MINISTRE ET LE GOUVERNEMENT NOUS MENTENT, VOUS MENTENT.

Un véritable enjeu de société se joue.

Quelle politique de santé voulons nous pour nous, nos enfants, nos patient.e.s, nos résidents, nos personnes âgées ? La santé n'est pas une marchandise et l'hôpital ne peut pas être géré comme une entreprise.

C'est pourquoi nous avons besoin d'un véritable plan de remise à niveau et de développement du service public hospitalier.

NOUS EXIGEONS :

- un moratoire à toute fermeture de lits, des services et d'hôpitaux ;
- un arrêt des plans d'économie, dits plans de retour à l'équilibre, qui se traduisent systématiquement par des suppressions de postes.

NOUS PROPOSONS :



- la mise en place d'un grand plan d'emploi et de formation des personnels toutes catégories confondues des aides-soignant.e.s aux médecins (il faut rappeler que pour les seuls EHPAD et l'Aide à domicile, les besoins sont chiffrés entre 200 000 et 300 000 emplois pour simplement être au même niveau que certains de nos voisins en Europe) ;
- la suppression immédiate de la taxe sur les salaires, impôt injuste prélevé sur les hôpitaux, qui représente 4 milliards d'euros, soit l'équivalent de 100 000 emplois (il faut rappeler que le choix du gouvernement a été de supprimer l'ISF qui rapportait exactement ce montant à l'État) ;
- le développement de centres de santé rattachés aux hôpitaux avec des médecins et des personnels salariés sous statut qui permette de répondre à la désertification des territoires et aux besoins de la population, tant au niveau de l'offre de santé en ville que dans les hôpitaux de proximité.

Comme vous le savez, quand les personnels hospitaliers font grève, ils portent un badge mais continuent à vous soigner et à assurer le bon fonctionnement du service public. C'est pourquoi, nous vous demandons de nous soutenir et d'appuyer nos revendications en signant la pétition adressée au Président de la République :

**« DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC
C'EST DONNER À TOUT LE MONDE LA POSSIBILITÉ D'ÊTRE SOIGNÉ »**

(<https://www.change.org>)

Présents : Daniel MULLER, Lionel DUQUENNE, Michel BURGUIERE, Jean-Luc VALEGEAS, Christian URVOY, Jean JOUSSEAUME, Patrick VARIN, Jean LEBON, Jean-Pierre ALBERT, Serge AUDONNET, Jean-Pierre GHIOTTO, Xavier HIRSCH, Michel BOUGIER.

Dany Muller présente le rapport d'introduction suivant :

Avant tout je vous propose une minute de silence en mémoire des camarades qui nous ont quittés.

Depuis des mois nombreux sont les retraités qui battent le pavé.

Nombreux sont ceux qui ont exprimé leurs difficultés de vie, la baisse de leur pouvoir d'achat, leur ras-le-bol face à l'appauvrissement d'une grande partie de la société, la remise en cause de la pension de réversion, la réforme des retraites, la disparition des services publics de proximité, la fermeture d'hôpitaux, sans compter les attaques idéologiques contre les retraités, ces nantis comme certains osent l'affirmer, nantis qui ont perdu près de 4% de pouvoir d'achat sur un an au nom de la solidarité intergénérationnelle.

Pour mémoire un retraité est un ancien salarié qui vit du fruit de son travail, qui a été exploité par le patronat et qui s'est battu pour une société plus juste.

Nombreux sont les retraités qui soutiennent le mouvement dit des gilets jaunes, cette mobilisation sociale qui échappe aux lieux du travail, qui se veut « apolitique » et témoigne de la profondeur de la fracture sociale française.

Aucune revendication ne saurait être « apolitique ». Il est bon de le rappeler.

Nous évoluons dans un système économique capitaliste et libéral, dans lequel la course au profit est la priorité et ce au détriment de l'homme et de son environnement.

On le voit aujourd'hui, les revendications portées par les gilets jaunes, sont, pour une bonne partie, celles défendues de longue date par la CGT.

Il nous faut donc nous interroger sur les raisons pour lesquelles ces revendications, que nous avons du mal à populariser ont recueilli un accueil favorable de l'opinion publique voire des travailleurs et des retraités.

Manque de communication ?

Manque de perspectives ?

Manque de confiance envers le syndicalisme ?

À la retraite plus de problème ?

Les 16 millions de retraités sont-ils en dehors du système économique et politique ?

Bref à quoi peut servir le syndicalisme retraité ?

Il nous faut populariser nos revendications (pouvoir d'achat, maintien de la retraite par répartition, annulation de la CSG, prise en compte de la dépendance par la "Sécu", rétablissement de la demi-part pour veuvage, maintien de la pension de réversion, le retour à l'indexation des pensions, des services publics de proximité, accès à la santé en limitant si ce n'est supprimer les dépassements d'honoraires, combattre la fracture numérique, taxer les profits et soumettre tous les revenus aux cotisations

sociales), la liste n'est pas exhaustive.

Pour cela, mot d'ordre du prochain congrès de l'UFR : *Rester syndiqué... Une priorité.*

De quel syndicalisme retraité avons-nous besoin face à l'appauvrissement des masses laborieuses, et de quelle politique de renforcement, au sein du Syndicat du livre de Mulhouse et plus généralement à la CGT ?

Une question fondamentale.

En premier lieu, identifier nos adversaires, faire le point sur nos forces et nos faiblesses, car les problèmes ne manquent pas au sein de nos professions.

Patrick VARIN dit que sans vouloir lancer un débat sur *politique* et *syndicalisme*, il faut savoir que notre camarade de la FILPAC, Franck Saillot, est candidat aux élections européennes sur la liste du PCF.

Jean JOUSSEAUME souhaite que l'on se pose la question de l'information de nos syndiqués dont il a pu constater de visu qu'elle est souvent minimaliste. Il désire également que nous mettions les moyens pour soutenir et supporter les initiatives confédérales comme la carte pétition concernant les retraités. Il propose de la mettre en ligne auprès de nos adhérents et pense que cela devait être un fil rouge pour notre prochain congrès de l'UFR. (*au 7 juin 25 886 : signatures*)

Il dit qu'après le congrès de l'UFR, il faudra créer une continuité d'après congrès et revenir à des réunions régionales faisant vivre l'UFR et mettant en exergue sa forme de proximité.

Il informe enfin que les bonnes relations avec le syndicat des actifs de Rennes va permettre de faire monter les effectifs de la section des retraités à plus de 60 adhérents (Continuité syndicale).

Dany MULLER revient sur la notion de syndicalisme apolitique. À son sens, si rien n'est apolitique, cela ne doit pas pour autant autoriser la CGT à appeler à voter pour la liste du PCF. Il faut veiller à ne pas mélanger les genres.

Michel BURGUIERE rappelle qu'acheter un bifteck c'est faire de la politique. Il se plaint de n'avoir jamais de retour des documents qu'il envoie ce qui ne lui permet pas de savoir si cela a été pris en compte.

Xavier HIRSCH a toujours entendu dire, surtout dans les périodes préélectorales, que la CGT ne doit pas appeler à voter pour tel ou tel candidat. Les statuts de la CGT sont clairs sur le sujet mais cela n'interdit pas de se positionner sur les programmes proposés. Le soutien à une liste qui porte nos revendications ne me pose pas problème.

Jean-Luc VALEGEAS tient à rappeler une idée force de la CGT : *reste toi-même et syndique toi à la CGT*. Ce qui nous rassemble c'est ce pour quoi on se bat. Appeler à voter pour une liste politique : non. Ce qui n'interdit pas de faire apparaître les revendications proches du programme de tel ou tel parti.

Dany MULLER dit qu'il ne faut pas oublier qu'au vu du résultat des élections récentes, plus de 95% des électeurs ne votent pas pour le PCF.

Jean JOUSSEAUME dit que ce débat est vieux comme la CGT. L'exploitation capitaliste est la base de notre combat. Il faut savoir dissocier les deux même s'il y

a des similitudes entre CGT et PCF auquel il se dit par ailleurs adhérent. Il dit être avant tout syndicaliste et son vécu personnel (3 semaines en URSS) et la vision des collusions qui existaient l'ont convaincu du bien-fondé de ce choix. Il faut chercher à préserver l'unité de notre organisation. Ce qui ne nous empêche pas de dire qu'il ne fut pas voter Front national.

Jean-Pierre ALBERT indique qu'aujourd'hui la liste PCF est créditée de 4 à 4,5 % des voix en étant quasi absente des médias. Il fait part de son expérience personnelle suite à une réunion à l'UD avec des gilets jaunes qui fut une belle réussite en termes de participation et qui a montré le manque total d'information de ces salariés (souvent issus de grosse boîtes qui ont fermé), qui sont totalement coupés du syndicalisme et qui découvrent, à l'occasion de ces rencontres, la réalité de la CGT et de ses revendications.

Jean-Pierre GHIOTTO dit être d'accord avec Jean-Luc Valegeas : on accueille tout le monde. Aujourd'hui, la gauche est atomisée et il fait lui aussi le constat du bon accueil de la liste conduite par Yan Brossat.

Lionel DUQUENNE fait un rapide historique de son parcours personnel l'ayant conduit à constater qu'il y avait qu'un syndicat et qu'un parti politique qui défendaient les travailleurs : la CGT et le PCF. Il considère cependant que le PCF, auquel il est adhérent depuis 67 ans, est idéologiquement mort.

Jean-Pierre GHIOTTO donne lecture du projet de rapport d'activité présenté pour le XI^e Congrès de l'UFR. Un certain nombre d'amendements sont apportés par le Conseil et aboutissent au document suivant : (lire page 8).

Dany MULLER donne lecture du projet de document d'orientation pour le XI^e Congrès de l'UFR. Après différentes modifications apportées par le Conseil national, le texte suivant est retenu : (lire page 4) :

Lionel DUQUENNE aborde la question des finances de notre UFR. L'année 2018, même si elle n'est pas close à ce jour, fait état, au 10 mai 2019, d'un déficit notamment lié à celui de notre journal *Ensemble*. Il propose donc de passer la cotisation *Ensemble* et celle dite « Congrès » à 10 euros en la globalisant. Le conseil national vote cette proposition à l'unanimité.

À une question de **Michel BURGUIERE** concernant Info'Com, **Lionel** confirme que les camarades paient leurs cotisations à l'UFR même si chacun se souvient de l'opération visant à diviser par deux le montant des cotisations reversées.

Jean-Pierre GHIOTTO rappelle le travail qui reste à faire pour relancer la diffusion de *Vie Nouvelle* dont il a pu constater des prises en comptes très diversifiées selon les sections. Il ajoute que les contacts qu'il a pu avoir montrent que l'opinion perçoit positivement l'unité d'action des différents syndicats pour la défense des retraités (groupe des 9).

Lionel DUQUENNE informe que seuls 60 % des adhérents sont abonnés à *Vie Nouvelle*.

Jean-Pierre ALBERT met en avant la fête de *Vie Nouvelle* organisée à Périgueux qui est un vrai succès.

Lionel DUQUENNE aborde la question du budget prévisionnel 2019 pour lequel il reste optimiste sur le montant des cotisations à rentrer. Il manque aujourd'hui des rentrées de cotisations qui traduisent une perte d'adhérents ou un retard de paiement de 342 camarades sans que l'on puisse vérifier aujourd'hui ce qui en sera réellement

à la clôture des comptes 2018. Cela suppose que notre budget prévisionnel 2019 sera forcément déficitaire.

Il indique par ailleurs que 40 % des adhérents paient leurs cotisations directement à leur syndicat. 29000 retraités sont aujourd'hui adhérents chez les actifs.

Il pense que Cogetise ne tardera pas à être connecté au Ministère des finances et qu'il y a donc une nécessité d'être dans les clous afin d'éviter un décalage entre les cotisations perçues et les déclarations fiscales.

À la question de **Patrick VARIN**, **Lionel** indique que la cotisation globalisée *Ensemble* et Congrès entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Les comptes présentés par le trésorier de l'UFR sont approuvés à l'unanimité par le Conseil national. (lire page 12).

Enfin, **Lionel DUQUENNE** donne les explications nécessaires sur le tableau des effectifs permettant de comptabiliser les délégués au prochain congrès de l'UFR (23 au 27 septembre 2019).

52^e Congrès

Le secrétariat a demandé à **Bertrand BERNARD**, membre du bureau de la section des retraités CGT du Livre de Bordeaux, et délégué de l'UFR au 52^e congrès de la CGT, de venir faire, à l'occasion de son Conseil national des 21 et 22 mai 2019, un compte rendu oral rapide, quelques jours après ce congrès qui s'est tenu du 13 au 17 mai 2019 à Dijon.

Bertrand BERNARD remercie l'UFR pour la désignation dont il a fait l'objet et indique d'entrée de jeu que ce congrès ne marquera pas les esprits. Comme on dit à Bordeaux, ce ne sera pas un grand millésime.



Le rapport d'activité a été très discuté avec de vraies interventions de la part des syndicats. Il indique que, n'ayant pas reçu de consignes particulières des syndicats dont il portait les voix, il a donc voté en son âme et conscience*. Il regrette que le taureau CGT ait refusé le combat avec le matador Rassemblement national. Manifestant pour sa part dans toutes les manifestations des gilets jaunes avec son identité CGT clairement affichée, il trouve que l'on s'éloigne de plus en plus de l'idée de « renverser la table ». On est trop souvent prêts à transiger.

C'est la raison pour laquelle il a voté contre le rapport ➤

d'activité et le premier thème du document d'orientation tout en ayant approuvé certains amendements.

Concernant le thème 2 (le Nouveau Statut du travail salarié NSTS), il a eu un positionnement différent car il s'agit de construire pour les quatre ans à venir et être force de propositions pour améliorer les perspectives pour les salariés. Il a donc voté pour et pour les autres thèmes qui suivaient.

Pour le thème 3 (construction du rapport de forces et convergence des luttes), il y a eu un gros débat et cette séance a fait l'objet de deux votes, suite à un « flottement » à la tribune. Une demande de votes comptabilisés a été faite par les congressistes.

Concernant le thème 4 sur le déploiement, il n'a pas vu de raison de s'opposer.

Le thème 5 et notamment l'intervention de la délégation palestinienne a été un moment émouvant de communion de tous les participants au Congrès.

Les débats ont été denses et longs puisque nous avons dépassé de trois heures l'horaire imparti les mercredi et jeudi soir.

Le vote sur les candidats au CCN et à la CE ont été assez vigoureux et les raisons pour lesquelles certains candidats n'ont pas été retenus par la confédération sont assez floues et sont apparues comme des règlements de compte. Afin à la fois de marquer son désaccord sur cette mise à l'écart et son accord sur le fait qu'il faut bien limiter le nombre d'élus, il a ajouté le nom des deux camarades évincés sur son bulletin de vote et les a rayés. Il a pu vérifier que son bulletin de vote avait été validé.

Il y a eu un débat vif sur la FSM qui a abouti à un amendement retenu par le congrès.

Il dit qu'il est rassurant de voir qu'il y a des militants qui tiennent la route au vu de la qualité des interventions, quelle que soit la « tendance ».

Bertrand reste toujours étonné de voir que des « partenaires » comme Malakof-Médéric viennent s'afficher dans les couloirs de nos congrès alors que nous dénonçons les systèmes assurantiels pour la santé et la retraite, qui sont le fonds de commerce de ce groupe.

L'ambiance de ce congrès fut très fraternelle ainsi que les soirées fédérale et confédérale. Niveau organisation : coup de chapeau à tous les niveaux à la confédération car aucune faille n'est apparue tout au long de cette semaine.

** Il faut noter que notre camarade est passé par diverses vicissitudes afin de pouvoir assister à ce congrès. Alors qu'il avait été désigné par l'UFR Filpac, il a d'abord vu sa candidature rejetée par la commission confédérale. Après divers courriers de protestation de l'UFR et de la Filpac, il a finalement été retenu. Ce n'est donc que très peu de temps avant le congrès que notre camarade a pu prendre connaissance des syndicats au nom de qui il portait les voix au congrès, rendant impossible toute préparation avec lesdits syndicats, eux-mêmes pas informés du délégué qui portait leurs voix. Comble du ridicule, Bertrand Bernard, issu de la section des retraités du Livre CGT de Bordeaux, n'était même pas porteur des voix de sa propre section.*

Jean JOUSSEAUME, qui a suivi les débats sur les réseaux sociaux et a le même ressenti avec toutefois une petite divergence d'appréciation sur le rapport d'activité.

Il dit avoir lui aussi apprécié la sincérité des interventions. Sur la question de la FSM il rejoint les camarades qui ont exprimé le fait qu'il y a peut être des "fachos" à la FSM, mais il y en a aussi à la CISL.

Bertrand BERNARD a voté pour l'amendement sur la FSM.

Jean-Pierre GHIOTTO constate que peu de choses ont été abordées dans ce congrès concernant les retraités.

Peu de choses d'ailleurs qui figuraient sur le document d'orientation. Il constate également que le débat interactif tel qu'il est organisé ne permet pas aux délégués de s'exprimer et notamment les retraités qui devaient le faire.

Bertrand BERNARD quant à lui pense que le sujet étant relativement peu polémique, il n'a pas remué les foules...

Jean-Pierre GHIOTTO estime que seul David DUGUÉ (Secrétaire fédéral-Filpac et administrateur CGT) a abordé la question de la continuité syndicale, pour des questions financières. Il dit qu'en tant que retraité, ce qu'il a pu voir du congrès lui a donné la sensation d'y participer, mais se dit déçu par les difficultés et les frustrations rencontrées par certains congressistes pour intervenir, ou ne pas intervenir dans le débat inter-actif, vu le peu de temps qui lui est imparti.

Jean JOUSSEAUME estime qu'il est aussi de notre responsabilité de travailler sur les documents et de proposer, dans les délais, des amendements.

Jean-Pierre GHIOTTO rappelle que l'UFR, en tant que structure ne peut pas déposer d'amendements, cela revient aux syndicats. C'est la raison pour laquelle nous avons travaillé en amont avec des syndicats mais cela n'a pas porté ses fruits.

Xavier HIRSCH dit avoir suivi le congrès sur les réseaux sociaux et n'est pas forcément d'accord avec le jugement de Bertrand sur le fait que ce congrès ne restera pas dans les annales. Il faut tout de même voir qu'il se tenait dans un contexte particulier avec les gilets jaunes mais pas seulement. Différents syndicats et fédérations avaient envoyé un document d'orientation, alternatif à celui de la confédération avec un risque de division qui n'a finalement pas eu lieu. Il pense que Philippe Martinez est en train de gagner en sortant petit à petit de la période « réformiste » de Bernard Thibaut.

Jean-Pierre GHIOTTO revient sur la problématique des revendications des retraités, il rappelle que CGT veut dire Confédération Générale du Travail et non des Travailleurs. Est-ce que les retraités travaillent... ?

Il poursuit en donnant quelques informations sur les sujets abordés lors des commissions exécutives de l'UCR des 21 mars et 25 avril 2019 ;

Actions : Journée d'action du 11 avril; 27 avril à Bruxelles (CES et Ferpa) ; 1^{er} mai; le 9 mai, action pour défense des services publics. Il faut noter à propos de la CES un courant contestataire dans la CGT pour en sortir. Beaucoup de propositions d'actions, difficiles à mettre en musique

Stratégie des luttes et des actions : À quand la convergence ; Il faut qu'on en parle dans nos rangs, chez les retraités. Aller vers un mouvement de haut niveau avant la fin de l'année avec les professions et les territoires.

On manifeste beaucoup et pourquoi ? Mouvement des salariés pas à la hauteur des enjeux ; dans les manifs, pas de mots d'ordre mais de la musique. Argumentaires à bâtir pour les militants avec une feuille de route revendicative.



Fiches repères revendicatifs : Droit aux services publics ; Droit aux logements ; Droit à la santé
Elles seront validées au prochain comité général de l'UCR des 3 et 4 juin 2019

Retraites : Pensions de réversion ? Sous condition de ressource ?

Internet : Intégrer internet, sites et réseaux dans notre activité; Intranet, réseau privé interne

Outil d'échange, de formation.

Après l'action du 9 mai pour la défense des services publics : Pas terrible

Manif du 11 avril : Bilan positif, mais mériterait mieux. Baisse des participants, même si nous sommes toujours au dessus des 30 000 que l'on arrivait pas à dépasser.

Nous mobilisons toujours les mêmes et ils commencent à fatiguer. Il faut faire du 1^{er} mai un temps fort et faire signer la carte pétition des 9 organisations qui seront portées le 20 juin au Président groupe PS et au Président des maires de France (François BAROUIN).

Il faut essayer pour ce 20 juin de réaliser une initiative plus rayonnante que la dernière fois.

Appeler les délégués à venir porter à Paris la pétition. Organiser une collecte auprès des retraités et pas seulement les nôtres. Réflexion pour confier l'organisation à l'USR Île-de-France.

Groupe des 9 : Il commence à être reconnu comme organisation, journalistes présents dans les conférences de presse et une couverture dans les médias.

52^e congrès CGT à Dijon : Il y aura un stand UCR avec *Vie Nouvelle* et vie syndicale

La brochure *Nouvelles technologies* éditée par l'espace « enjeux de société » y sera distribuée

Élections européennes : On veut nous enfermer dans un duel RN et LRM

XII^e congrès UCR à Saint-Malo du 11 au 15 mai 2020 :

Mettre en place les commissions pour le congrès ; aller à la rencontre des USR, 5 Référents et coopérants). Ne pas oublier de rencontrer les UFR ; Animer des réunions préparatoires. Avoir un moment « international » dans le congrès (Ferpa, Pays arabes, colloques)

Politique des cadres : Candidatures pour le secrétariat et la CE. François Thierry-Cherrier est malade, Olivier Jouchter ne se représente pas. Une rencontre avec Philippe Martinez est prévue. Création d'une commission sur le sujet.

Mandatement : La baisse des adhérents amènera à 25 délégués de moins soit 384 délégués au congrès. Revoir la question à la prochaine CE en relation avec l'Espace « Vie syndicale »

Comme le congrès de l'UCR est un congrès de structures, 1 syndiqué compte 2 voix. Il faut essayer d'en sortir.

Colloque : "Le numérique dans notre société et sa confrontation avec les retraités et les personnes âgées", organisé par l'espace « enjeux de société » le 28 janvier 2020, salle du CCN. Ce sera un acte préparatoire au XII^e congrès de l'UCR.

Le point sur l'état d'orga fait apparaître au 10 mai 2019 un retard de 712 FNI de date à date par rapport à 2017. Ce retard est de 5 993 FNI en 2018 par rapport à l'année 2017 complète.

Serge AUDONNET informe de la parution du deuxième tome de « Rive gauche/rive droite » édité par la section des retraités du Livre de Bordeaux et relatant l'activité sociale et syndicale à *Sud Ouest* sur la base des procès-verbaux des réunions des comités d'entreprise pour la période 1959/1980 (voir ci-après le flyer de présentation et le bon de commande).

Le premier tome couvrant la période 1944/1958 avait été publié en 2009 et est aujourd'hui épuisé. Un retraitage est en cours pour répondre à la demande.

Le troisième tome (1981/2009) est en préparation.

Jean JOUSEAUME informe que la carte-pétition sera en ligne sur le site FILPAC à l'onglet UFR. Il précise que cette version numérique vient en complément du contact physique indispensable avec les retraités.

Michel BURGUIERE souhaiterait que l'on puisse récupérer les adresses mail des secrétaires de section des retraités FILPAC afin de leur demander de collecter les adresses mail de leurs adhérents pour qu'ils puissent prendre l'habitude de faire suivre les documents envoyés par le secrétariat de l'UFR.

Lionel DUQUENNE revenant sur la question du futur secrétariat de l'UCR, rappelle qu'il y a toujours eu la volonté de la confédération d'avoir un secrétaire de l'UCR issu des actifs.

Il précise par ailleurs que le congrès de la CGT c'est un congrès des actifs et que les retraités sont en quelque sorte « invités ».

Il constate que l'on parle de moins en moins de spécifique à la CGT. Cela veut-il dire que l'on se dirige vers une structure syndicale unique englobant les retraités...? l'avenir le dira...

Jean JOUSSEAUME pense qu'il ne faut pas oublier le syndicalisme spécifique (cadres, retraités,...) qui doit exister. ■ S.A.

Ce que l'homme perd par le Contrat social, c'est sa liberté naturelle et un droit illimité à tout ce qui le tente et qu'il peut atteindre ; ce qu'il gagne, c'est la liberté civile et la propriété de tout ce qu'il possède.
Jean-Jacques Rousseau

XI^e CONGRÈS

Les rapports présentés seront discutés et avalisés par le Congrès.

Être syndiqué : une nécessité

Par Daniel Muller

L'UFR, faut-il le rappeler, est une composante de la Filpac-Cgt tout en gardant son autonomie de décision et de financement

PRÉAMBULE

NOTRE document se doit donc de s'appuyer sur les décisions de notre congrès, mais également du Congrès de notre fédération, du congrès confédéral.



Lors de notre dernier congrès nous avons évoqué l'état d'urgence, libertés individuelles et collectives remises en cause aussi bien au niveau du citoyen que syndicales.

Nous avons alors dénoncé la pensée unique, l'appauvrissement d'une grande partie de la société, le pouvoir d'achat en baisse, les attaques sociales et idéologiques contre les retraités.

Force est de constater que si, par nos luttes nous avons pu freiner un tant soit peu la dégringolade sociale, le gouvernement du président Macron, avec la complaisance patronale, voire de certaines organisations syndicales, continue sa politique de destruction de nos conquises et son mépris de classe, qui s'est traduit par une explosion de la colère sociale.

Si les retraités étaient bien présents dans le mouvement dit des gilets jaunes, il faut reconnaître qu'au niveau des entreprises l'absence d'actions a été, malheureusement, le plus souvent une inquiétante réalité.

Autre fait marquant, l'absence de prise en compte dans les banlieues et l'absence des jeunes dans les différents débats organisés par le gouvernement. Pourquoi ?

Cette mobilisation sociale échappe aux lieux du travail, elle se veut « apolitique » et témoigne de la profondeur de la fracture sociale en France.

Aucune revendication ne saurait être « apolitique ». Il est bon de le rappeler.

Nous évoluons dans un système économique capitaliste et libéral, dans lequel la course au profit est la priorité et ce au détriment de l'homme, de son bien-être et de son environnement.

Système en crise qui fait que le capitalisme est devenu, assisté, économique, social, politique et finalement environnemental.

Et certains parlent de moraliser le capitalisme. Comment moraliser un système qui privilégie la seule course au profit ?

On le voit aujourd'hui, les revendications portées par les gilets jaunes sont, pour une bonne partie, celles défendues de longue date par la CGT. Il nous faut donc nous interroger sur les raisons pour lesquelles ces revendications, que nous avons souvent du mal à populariser, ont recueilli un accueil favorable de l'opinion publique voire des travailleurs et des retraités à l'occasion de ce mouvement.

Le rôle des medias

Relayant, en bons soldats, la philosophie macronienne visant à discréditer les positions et les actions de la CGT et du syndicalisme en général, les medias dominants se sont emparés de ce conflit social "hors syndicats" avec une certaine délectation. Ils ont, dès le début du mouvement, mis en avant les revendications leur apparaissant tout à fait "compatibles" avec les idées libérales ambiantes. Ainsi, par exemple, les cotisations sociales furent sciemment rebaptisées "taxes", histoire d'en demander la diminution sous les applaudissements et les encouragements des patrons et de certains politiques.

Ce faisant, ils ont donné à ce mouvement de contestation une formidable publicité au quotidien. Mais au fil des semaines, les revendications fondamentales ont pris toute leur place (hausse des salaires, indexations des pensions, annulation de la hausse de la CSG, baisse de la TVA sur les produits de première nécessité, augmentation du pouvoir d'achat, injustice fiscale, lutte contre le chômage, etc.).

Prise en compte syndicales

Il faut bien reconnaître que l'organe de direction de notre organisation syndicale et nombre de militants et de syndiqués de la CGT expriment de l'incrédulité voire de la méfiance face à cette déferlante contestataire refusant

toute forme d'organisation. Cela ne facilite pas la mise en oeuvre de la convergence des luttes d'autant que certains gilets jaunes ont toujours refusé la présence des syndicats dans leurs manifestations.

Les jeunes se mobilisent, entre autres, pour la défense de notre environnement...

Cependant, une lutte pour un environnement sain ne peut se faire sans y intégrer un changement radical des conditions de production avec pour corolaire, faut-il le rappeler, la nécessité de placer les besoins de l'être humain au centre des choix économiques et sociétaux.

Pour exemple, après le drame de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, si l'humain a déserté les zones contaminées, la nature y a repris ses droits et les espèces animales qui sont signalées ailleurs en voie d'extinction sont réapparues.

Les femmes également se battent à travers le monde. Que ce soit en Pologne (droit à l'avortement), en Argentine (face à la violence qu'elles subissent), aux Etats-Unis pour défendre leurs droits, aux Indes pour leur dignité, en Tunisie, en Algérie pour l'égalité des droits...

En France elles étaient des dizaines de milliers à manifester contre la loi El Khomri, puis le 7 novembre 2018 pour l'égalité salariale, l'amélioration des conditions de travail, pour un droit à la retraite à 60 ans avec un montant de pension en aucun cas inférieur au Smic.

C'est dans ce contexte, fort de l'orientation fédérale du Parti pris de l'avenir, des orientations de la CGT, de l'UCR, de l'UFR que s'ouvre notre XI^e congrès.

1. NOS BESOINS

1a. Pouvoir d'achat, pensions, santé, protection sociale de haut niveau, transports, services publics, accès à la culture, aux loisirs, conquérir de nouveaux droits pour les personnes, environnement, combattre la fracture du numérique car le numérique ne doit pas se substituer au lien social et servir de prétexte pour accentuer la disparition des services publics de proximité, retour à un service hospitalier de qualité.

La liste des besoins est longue et non exhaustive.

1b. Nos gouvernants parlent de la politique du « ruissellement ». Cette politique des riches, du grand patronat, des lobbies, débouchera inévitablement sur l'assistance, que l'on appelait avant 1945 l'aide sociale.

1c. Aujourd'hui, il y a plusieurs générations de retraités ce qui sous-entend des vécus différents, des pratiques syndicales différentes, des retraités qui ont connu des approches politiques différentes, qui ont vécu la brutalité et le rythme infernal des restructurations qui ont souvent divisé le salariat.

Pour autant le retraité n'est pas un privilégié.

Un stigmatisé certes.

1d. S'il est vrai qu'il n'a plus le souci de perdre son emploi, c'est un ancien salarié qui vit du fruit de son travail, qui a été exploité par le patronat et qui continue d'être exploité par un gouvernement... A la solde du patronat, de la finance, du système capitaliste.

Il lui arrive de devoir s'occuper de ses enfants,

petits-enfants si ce n'est de ses parents. Il participe à la vie économique et sociale.

Bref il n'est pas en dehors du système malgré ses spécificités.

1e. Alors que le gouvernement Macron prépare une réforme dévastatrice des retraites (système par points), le moment est propice pour s'interroger non seulement sur les évolutions qu'a connues notre système mais également sur les conséquences pour les futurs retraités mais aussi sur les retraités actuels.

Pour nous cela devrait se traduire par progrès social, pour nos adversaires de classe, à ne pas en douter, de fardeau social...



2. NOS REVENDICATIONS GENERALES

2a. Poser nos revendications nous paraît primordial pour déterminer de quelle UFR nous avons besoin.

Il y a celles de la CGT qui passent, entre autres, par l'amélioration du pouvoir d'achat avec rattrapage immédiat, indexation, augmentation des pensions et des minima sociaux, baisse de la TVA sur des produits de première nécessité, rétablissement de l'ISF, suppression des dépassements d'honoraires, une politique de santé digne du XXI^e siècle...

2b. À notre X^e congrès, nous avons adopté à l'unanimité notre programme revendicatif. Il reste d'une brûlante actualité avec notamment :

- Conforter le système de retraite par répartition par la solidarité entre générations
- Une réforme pour une retraite juste et pérenne en maintenant le droit de départ à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 % ;
- Augmentation des pensions ;
- Le minimum de retraite au niveau du SMIC ;
- Le retour à l'indexation au 1^{er} janvier des pensions sur l'évolution du salaire moyen et non plus sur celle des prix ;
- Le maintien des pensions de réversion avec un montant de 75 % de la retraite initiale ;
- Faire contribuer l'ensemble des revenus au financement des régimes de retraite ;
- Rétablissement de la demi-part pour veuvage et divorce ;
- Redonner à la Sécurité sociale son rôle initial (couvrir socialement l'individu de la naissance à la fin de sa vie)

- Une véritable politique de prévention avec suivi médical post professionnel ;
- Une politique d'environnement tenant compte des besoins des retraités ;
- Équité des citoyens devant l'impôt ;
- Égalité hommes /femmes

2c. *La moitié des salariés sont des femmes. Elles subissent des différences de rémunérations pouvant aller jusqu'à 27%. Elles sont touchées par la précarité et le temps partiel, si ce n'est le chômage, le harcèlement au travail, les carrières professionnelles bloquées et la liste n'est pas exhaustive.*

Cela se traduit, comparativement, par des retraites inférieures de 42% par rapport à celles des hommes.

La satisfaction de ces revendications reste possible et la CGT à des propositions pour y parvenir notamment sur la base de nos repères revendicatifs.

3. NOS REVENDICATIONS SPECIFIQUES

3a. Cessons d'être représentés, représentons-nous ;

- Comment mobiliser ;
- Renforcement ;
- Stratégie syndicale ;
- Communication ;
- Quel syndicalisme dans quelles structures ? ;
- Combattre la fracture numérique ;
- Comment militer à la retraite ;
- Rajeunissement de la direction de l'UFR.

4. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

4a. Une contribution intersyndicale (hormis la CFDT) souligne que la population française devrait connaître d'ici 2035 un important vieillissement lié à l'allongement de la durée de vie.

L'aggravation de la situation sociale ne risquera-t-elle pas de remettre en cause cette probabilité ?

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les personnes de plus de 60 ans seront le tiers de la population française et quatre générations vont se côtoyer.

La société doit s'adapter à ce phénomène qui constitue un formidable progrès social et offre des opportunités économiques nouvelles.

D'ailleurs les requins de la finance et autres économistes « éclairés » ne parlent-ils pas de « Silver économie » ?

4b. En 2018, sur 16 millions de personnes âgées 2 millions sont concernées par la question de la perte d'autonomie, la société doit aussi agir pour anticiper la perte d'autonomie en faisant une priorité de la lutte contre les inégalités de santé, les conditions de travail, la fragilité sociale et la précarité sociale.

Au-delà des cotisations sociales, il serait possible de couvrir largement les besoins financiers pour la prise en charge de la perte d'autonomie si le gouvernement remettait en cause les différentes exonérations de cotisations sociales (27,3 milliards d'euros en 2017) ou les paradis fiscaux existants (80 milliards d'évasion fiscale).

À lui seul, cet exemple démontre que les moyens existent bel et bien pour mener une politique sociale digne de ce nom.

5. CONTINUITÉ (PASSAGE) SYNDICALE, RENFORCEMENT

5a. Le syndicalisme, quoiqu'on en dise, est en perte de vitesse et cela ne date pas d'aujourd'hui. Cela fait des décennies. Et cela est valable pour toutes les organisations syndicales.

La division syndicale n'arrange pas la situation.

Trop souvent, le passage à la retraite se traduit par une désyndicalisation. La continuité syndicale, le passage syndical, c'est renforcer l'UFR, la FD, la CGT.

5b. La continuité syndicale, le passage syndical, est, pour certains, le fait de la sympathie, pour d'autres la fidélité, elle est naturelle pour ceux qui ont une conscience de classe, une conscience politique.

Cela s'acquiert, entre autres, à travers la qualité de l'activité syndicale dans l'entreprise qui facilite la continuité syndicale.

5c. Les problèmes économiques et sociaux ne s'arrêtent pas en quittant l'entreprise.

La mise en place d'un statut du travailleur salarié pourrait aider à prendre conscience qu'il y a une vie dans et hors de l'entreprise.

Mais sans prise de conscience par nos structures syndicales « actifs » point de salut pour la continuité syndicale.

5d. Donc : tout dépend de nous. Mais nous devons tenir compte de la « transformation profonde de la société », du salariat donc des futurs retraités pour réussir la continuité syndicale.

6. QUALITÉ DE LA VIE SYNDICALE, UNITÉ

6a. L'unité. Vaste programme, cela devrait être le mot d'ordre dans nos propres rangs. Certains s'en éloignent de plus en plus. Paradoxalement, c'est le patronat et la majorité actuelle qui, tout en s'en délectant, en bénéficient le plus.

Pourquoi ce manque d'unité ? Le « tous ensemble » doit rester l'objectif incontournable pour réussir toute avancée sociale.

6b. Bien qu'il ne soit pas le seul, le mouvement des gilets jaunes est un exemple criant du manque d'unité. La quasi-totalité des médias s'est efforcée à diviser, à faire basculer l'opinion publique qui était largement majoritaire au début de cette révolte (et qui malgré tout le reste encore) dans le camp de la majorité gouvernementale.

6c. Toutes les mesures prises par le gouvernement, ces dernières années, (CSG, blocage des retraites) s'en prennent aux droits des retraités.

Les retraités, compte tenu des orientations politiques qui les concernent, doivent développer leurs propres revendications, nationales et territoriales et ne plus être seulement une force d'appoint pour les organisations syndicales. Ainsi, il faut se féliciter de l'unité entre la majorité des organisations syndicales de retraités et qui permet de rassembler de plus en plus de manifestants donnant ainsi aux retraités l'occasion d'exprimer leurs revendications.

6d. À l'UFR nous avons un rôle important à jouer. Mais pour cela il faut repenser notre activité.

Communiquer, proposer, ouvrir des perspectives, aider les retraités.

Nous proposons, face à la situation économique, sociale, syndicale un plan de travail (en annexe) au plus près des retraités qui permettra, c'est notre souhait, de redynamiser l'UFR.

7. QUEL SYNDICALISME ? DANS QUELLE STRUCTURE ?

7a. Notre interlocuteur direct est le gouvernement et ses ramifications administratives.

Doit-on privilégier une organisation plus territoriale que professionnelle ?

Où le syndicalisme retraité est-il le plus efficace ?

7b. Pour une UFR, la vision des actions de retraités sur le territoire est quelquefois tronquée ou décalée.

Comme nous l'avons souvent répété, les retraités syndiqués d'une UFR militent, quand ils militent, dans la région où ils vivent, dans les UL, dans les USR de leur département tout en ayant, pour certains, des responsabilités municipales, s'investissent dans des associations, culturelles, sportives, sociales, etc.

7c. Pour notre UFR, ces activités syndicales, citoyennes et associatives sont souvent méconnues et les responsables nationaux des UFR sont dans l'embarras quand se mettent en place des campagnes revendicatives nationales.

Le territoire semble plus adapté pour être au plus près des préoccupations des retraités.

Mais le seul territoire ne saurait suffire. Il nous faut une vision nationale qui englobe l'ensemble des territoires et des professions..

8. DE QUELLE UFR AVONS-NOUS BESOIN ?

- Une UFR force de propositions dans tous les domaines.
- Une UFR complémentaire des orientations fédérales et confédérales.
- Une UFR pour la défense de nos conquies.
- Une UFR rassembleuse et de convergences d'intérêts (actifs retraités)
- Une UFR qui se renforce en nombre d'adhérents.
- Une UFR moderne qui tire les leçons du passé pour proposer une forme de syndicalisme qui s'adapte aux jours d'aujourd'hui sans pour autant oublier les fondamentaux du syndicalisme.
- Une UFR qui reste fraternelle, conviviale et ouverte à la diversité, qu'elle soit politique ou autre.
- Une UFR au service de ses syndiqués.
- Une UFR qui se doit de rajeunir sa direction et revoir son fonctionnement.
- Une UFR qui combat la pensée unique au travers de notre journal *Ensemble*, *d'Impac*, de *Vie nouvelle*, de la presse confédérale, des réseaux sociaux.
- Une UFR qui intègre dans sa réflexion la solidarité internationale.

Bref, une UFR bien dans son époque.

9. QUELLE EUROPE ?

Dans cette Europe où les idées d'extrême droite, la haine, le racisme, le rejet de l'autre, le repli sur soi se développent, plus que jamais la lutte pour une Europe solidaire, fraternelle est nécessaire. Le syndicalisme retraité a besoin de se faire entendre pour mieux agir en Europe.

9b. Voilà pourquoi la FERPA (Fédération européenne des retraités et personnes âgées) a été créée. Les problèmes des personnes âgées et des retraités en Europe sont multiples et diverses. Un objectif : améliorer le sort de cette catégorie de la population.

9c. L'UCR est membre de la CES (Confédération européenne des syndicats) et de la FERPA, FERPA qui n'a pas d'autonomie financière ni de droit de vote puisqu'elle est sous tutelle de la CES. Malgré de fortes divergences d'approche et d'analyse politique, la construction d'une Europe fondée sur les principes de justice et de cohésion sociale, de paix et de solidarité reste un objectif majeur pour la CGT.

10. CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ POUR TOUS LES ÂGES

10a. Plusieurs générations de retraités se côtoient.

Objectif prioritaire : rester citoyen, autonome, pouvoir bâtir un projet de vie jusqu'aux âges les plus avancés et pouvoir vivre le plus longtemps en bonne santé... chez soi. Pourtant nous remarquons, lors des dernières études sur ce sujet, que la durée de vie en bonne santé est en train de diminuer.

10b. Être dépendant, c'est pour beaucoup, entrer dans un EHPAD. Se pose alors la question des moyens. Pour le gouvernement l'orientation est claire. Vous voulez financer la dépendance ? Alors à vous de la financer par l'allongement de la durée de travail, si ce n'est par la suppression d'un jour de congé. Vieille recette éculée.

Ou alors vous n'avez qu'à épargner (si vous en avez les moyens) auprès de sociétés privées qui vous verseront une rente ou un capital, sans oublier, au passage, de verser une somme rondelette aux actionnaires.

10c. Mais alors que devient la solidarité intergénérationnelle et la belle idée de la Sécurité Sociale ?

Les moyens pour une prise en charge de la dépendance existent. Que ceux qui nous ont usés, exploités au travail y participent. C'est le minimum... Il ne faut pas oublier que l'allongement de la durée de la vie est le fruit de combats et de luttes menés par des générations de travailleurs.

10d. Cet échange intergénérationnel est source de richesses sociologiques inestimables pour peu que l'on se donne les moyens de se parler, de s'enrichir de nos différences.

Il nous faut combattre ceux qui dénigrent les personnes âgées, qui opposent les jeunes aux vieux même si les événements en ont fait des catégories sociales diverses.

10e. D'ailleurs à partir de quel âge est-on vieux ?

Renforcer les solidarités existantes et en développer de nouvelles, ensemble pour le bonheur et le bien-être de tous...

Quoi de plus noble comme bataille ? ■ D.M.

**Nous évoluons dans un système
économique capitaliste et
libéral, dans lequel la course
au profit est la priorité et ce
au détriment de l'homme**

Rapport d'activité

Par Jean-Pierre GHIOTTO

Le capitalisme engendre la guerre comme la nuée l'orage

Le contexte international

Washington (avec son Président Donald Trump) et les puissances européennes se tournent vers les interventions militaires comme moyen de compenser leur déclin économique, elles sont sur tous les fronts, en Europe de l'Est, au Proche-Orient, au Moyen Orient, en Palestine, en Syrie. En Asie, les États-Unis soutiennent les gouvernements revanchards du Japon ou de la Corée du Sud contre la Chine. En Afrique, les Américains et les puissances européennes qui avaient précédemment colonisé l'Afrique sont bien déterminés à s'emparer de ses ressources.

L'OTAN sous commandement US s'élargit avec la signature du protocole d'adhésion de la Macédoine du Nord. En vingt ans, l'OTAN s'est agrandie de 16 à 30 pays, en s'étendant de plus en plus à l'Est vers la Russie. Alors que Washington intensifie sa confrontation avec la Russie et la Chine, les pays de l'UE renforcent l'austérité sociale et s'engagent à investir des centaines de milliards d'euros dans leurs propres armées pour participer à la ruée impérialiste visant à piller les richesses et les marchés du monde entier. Ainsi, en France, le budget des armées a augmenté de 5% en 2018, c'est 1,7 milliard de plus qu'en 2017, les opérations extérieures de l'armée française coûtent 1,37 milliard.

Ces guerres et conflits multiples ont des conséquences partout. 65 millions de personnes ont fui leur pays pour sauver leur vie. Le flux de réfugiés est constant, ils sont aujourd'hui rejetés par ceux-là mêmes qui bombardent leur pays ou alors ils sont exploités car ils sont une main-d'œuvre malléable et pas chère.

Les dirigeants mondiaux tournent le dos aux droits humains

Des dirigeants ont incité à la haine, combattu certains droits, fermé les yeux sur des crimes contre l'humanité,

et laissé les inégalités et les souffrances échapper à tout contrôle.

Ces trois dernières années, le monde a connu un très fort recul des droits humains. Les signes de cette régression sont visibles partout. Dans le monde entier, des gouvernements poursuivent leur offensive contre le droit de manifester, et les droits des femmes sont particulièrement attaqués aux États-Unis, en Russie et en Pologne. La France n'est pas en reste, état d'urgence, limitation des droits de manifester

Au Venezuela, quoi que l'on pense du gouvernement vénézuélien, ou de Nicolas Maduro, les informations (ou désinformations) déversées sur la situation politique au Venezuela – accentuant la souffrance de la population – sont bien trop souvent partisans et superficielles. Les techniques de déstabilisation mises en place contre l'Unité Populaire d'Allende au Chili en 1973 par les États-Unis et la CIA (confirmés aujourd'hui via des documents déclassifiés) sont tout à fait comparables aux techniques utilisées aujourd'hui contre le Venezuela de Maduro : même sabotage de l'économie par le secteur privé, même discrédit international du gouvernement en place dans les grands médias, même revente des produits manquants dans les supermarchés sur le marché noir... Seule différence, pas (encore) de coup d'État militaire au Venezuela.

Un mécontentement social grandissant se fait jour, avec de grandes manifestations ou des grèves dans les pays qu'on dit émergents. Tout cela est bien sûr peu évoqué par nos médias aux ordres. Pas la peine de donner des idées...

Élections présidentielles en Algérie

Abdelaziz Bouteflika qui voulait se représenter déclenchant un grand mouvement de contestation dans un pays où la jeunesse constitue l'essentiel de la population, alors qu'un pouvoir militaire retranché derrière un président sénile s'approprie les

richesses de ce pays.

Crise des réfugiés

Des États-Unis à l'Union européenne, en passant par l'Australie, les dirigeants des pays les plus riches continuent d'adopter face à la crise planétaire des réfugiés une attitude purement et simplement inhumaine, considérant les réfugiés non pas comme des êtres humains détenteurs de droits, mais comme des problèmes à éluder.

Montée des extrêmes droites et des nationalismes

En Autriche, en Allemagne, pays de l'est, aux États-Unis, en Italie. En Espagne, les catalans votent pour leur autonomie et un mandat d'arrêt est lancé contre les dirigeants catalans par la justice espagnole.

Fraudes fiscales

PANAMA PAPERS - Le Consortium international des journalistes d'investigation dévoile 11,5 millions de documents d'un cabinet panaméen d'avocats, dits "Panama papers", qui mettent en lumière un vaste système d'évasion fiscale.

350 milliards d'évasion fiscale organisée par des cabinets d'avocats aux services des grandes institutions financières pour servir de liens entre les politiciens et grands leaders mondiaux de la finance et de l'industrie.

Le climat

Tempêtes climatiques, ouragans, tsunamis, algues, les cinq années les plus chaudes jamais recensées.

Deux ans après la signature de l'accord de Paris pour lutter contre le réchauffement de la planète, l'année 2017 est marquée par l'annonce du retrait américain de ce traité par Donald Trump (élu président des États-Unis depuis novembre 2016).

Le contexte national

ANNÉE 2016

Commence en janvier la mise en

œuvre du nouveau découpage des régions de France et, dès le mois de mars, débutent les manifestations contre l'adoption de la « loi travail » ou loi « El Khomri ».

C'est aussi un mouvement de contestation hors partis politiques et syndicats qui se met en place. Le mouvement « nuit debout » qui finira par s'étioler, faute de structuration. S'agissait-il des prémisses du mouvement des « gilets jaunes » ?

Le mois de mai verra se continuer le mouvement de contestation de la loi travail, avec manifestations et grèves, ce qui n'empêchera pas le gouvernement de Manuel Valls d'utiliser l'arme perfide du 49/3 pour faire adopter cette ignominie pendant le mois de juillet.

Élection présidentielle

Les primaires initiées par le parti de droite « Les Républicains » choisissent François Fillon comme candidat, alors qu'en décembre, François Hollande, Président en exercice, renonce à briguer un second mandat.

Attentat

Encore l'horreur, le 14 juillet 2016, à Nice, un camion fonce sur la foule, l'attaque cause la mort de 86 personnes et fait 458 blessés. Le parlement français donne son feu vert à une sixième prolongation de l'état d'urgence, ce qui le portera à près de 24 mois de durée ininterrompue depuis sa mise en place.

ANNÉE 2017

Les résultats du premier tour de la Présidentielle se traduisent par un duel entre Marine Le Pen (22,85 %) et Emmanuel Macron (23,11 %). Fillon, a pris une veste, ou plutôt des costumes et une action en justice avec l'affaire du « Pénélope Gate ». Le capital voulait Macron, il a tué Fillon. La droite qui se voyait de retour aux affaires assistera impuissante à son éviction au premier tour au profit de Marine Le Pen (22,85 %). Macron (23,11 %). Avec une très forte abstention de 25,40 % et un record de votes blancs et nuls de plus de 4 millions.

Macron est élu au second tour, lui qui, hier encore, était un quasi-inconnu que le monde de la finance et du capital a imposé à Hollande et qui, dans un espace de temps très court, a ainsi pu avoir les moyens de mener une campagne électorale « tambours

battants ». Avec 23,11 % des suffrages exprimés au premier tour, il prend le pouvoir et c'est pour la classe ouvrière l'aggravation de ses ennuis.

Après avoir en un temps encore record édifié un nouveau parti, « La



République en marche », Macron remporte avec son nouveau parti les élections législatives, ce qui lui donne une grande et confortable majorité à la Chambre des députés, et va lui permettre de concocter ses mauvais coups contre tous les conquis de la classe ouvrière.

Pour lui donner plus d'efficacité dans son entreprise de destruction, la nouvelle chambre, aux ordres, l'autorise à utiliser des *Ordonnances* pour modifier en profondeur le Code du travail. Macron veut aller vite et il signe, en septembre 2017, cinq ordonnances, qui plafonnent les indemnités prud'homales, facilitent les licenciements, autorisent les accords d'entreprise à supplanter les accords de branches.

Notre-Dame des Landes NDDL : clap de fin sur l'aéroport

Les forces de l'ordre entament l'expulsion des quelque 200 *zadistes*. 2500 gendarmes mobiles interviennent et des habitats sont détruits à la pelle. Le 22 mai un étudiant lillois a la main arrachée en ramassant une grenade lacrymogène, une arme controversée que la France est la seule en Europe à utiliser pour le maintien de l'ordre.

ANNÉE 2018

Début de la mise en place des Comités sociaux et économiques (CSE), issus de lois régressives. Ils devront remplacer dans les entreprises, au plus tard le 1^{er} janvier 2020, les Comités d'entreprise, les délégués du personnel et les CHSCT.

Début avril débutent les premières grèves de cheminots qui s'opposent à la transformation de leur entreprise et à la remise en cause de leur statut.

Grève historique à la SNCF

Le 26 février, le Premier ministre Édouard Philippe annonce l'adoption par ordonnances *avant l'été* d'une vaste réforme de la SNCF. Le 15 mars, l'intersyndicale appelle à une grève de « deux jours sur cinq » par semaine, du 3 avril au 28 juin.

Malgré une mobilisation unitaire inédite depuis 30 ans – 36 jours de grève répartis sur trois mois –, la loi est promulguée le 27 juin : transformation de la SNCF en société anonyme, calendrier de l'ouverture à la concurrence, fin du statut de cheminot pour les nouveaux embauchés.

Parcoursup : la longue attente

Une loi instaure le remplacement du système Admission Post-Bac (APB), très décrié, par *Parcoursup*, qui autorise les universités à créer des algorithmes spécifiques, aux critères gardés secrets, pour classer les dossiers des candidats, y compris dans les filières non sélectives. L'attente est longue et anxiogène pour certains jeunes avant de connaître leur sort, en particulier les « bac pro ». Des facultés rebelles dénonçant une sélection inédite sont occupées dans un climat tendu.

L'affaire Benalla

Ce très proche collaborateur d'Emmanuel Macron mis en examen pour des violences commises contre des manifestants, en marge du défilé parisien du 1^{er} Mai. C'est une des plus violentes crises politico-judiciaire du quinquennat.

Les Bleus aux Champs

Victoire de la France contre la Croatie (4-2) en finale de la Coupe du monde de foot en Russie.

Asile et immigration

Polémique entre Rome et Paris sur l'accueil des naufragés recueillis sur le navire Aquarius en Méditerranée, démantèlement de campements à Nantes, Grande-Synthe ou Paris. Entrée en vigueur d'une loi asile-immigration, contestée jusque dans la majorité, qui durcit les procédures de demande d'asile

Gilets jaunes

Le choc des ordonnances, la hausse de la CSG, la transformation de l'impôt sur la fortune en impôt sur la seule fortune immobilière, l'annonce que les pensions, comme les aides au

logement (APL) et les allocations familiales, ne seront plus indexées sur l'inflation nourrit alors la colère des plus modestes et des retraités déjà touchés par la hausse de la CSG. Plus de 5 millions de personnes en France vivent avec moins de 855€, 9 millions vivent avec moins de 1026€ qui est retenu comme seuil de pauvreté. 14,4% de la population est pauvre.

Les taxes sur les carburants dont les prix ne cessent d'augmenter, les péages autoroutiers mettent le feu aux poudres. En régions, des élus furieux dénoncent un étranglement budgétaire. Le 17 novembre 2018, 280000 "gilets jaunes" entament une large protestation contre la hausse prévue des prix du carburant et la baisse de leur pouvoir d'achat. Sans leader connu, le mouvement se durcit au fil des jours et fait dix morts (aucun n'est lié à des affrontements) et de nombreux blessés.

Une loi antiterroriste controversée prend le relais et renforce les pouvoirs de l'exécutif en matière d'assignations ou de perquisitions à domicile.

ANNÉE 2019

Mise en place du prélèvement à la source, les retraités ouvrent le bal.

Les gilets jaunes continuent

7000 arrestations, 1900 blessés et 1000 condamnations en deux mois... Cette répression policière - et judiciaire - ne suffisait pas pour défendre l'ordre établi. Désormais, le pouvoir attaque la liberté de manifester et le droit à l'information.

Après la liberté d'expression encadrée l'an dernier, sous prétexte de lutter contre les fake news, voilà qu'ils s'ingénient à raboter celle de manifester au moyen d'un dispositif d'interdiction préventive.

Loi « anticasseurs »

La honte de "La République en marche" qui bascule dans l'indignité.

Le 5 février, l'Assemblée nationale, les députés ont adopté la proposition de loi visant à prévenir les violences lors des manifestations et à sanctionner leurs auteurs.

C'est donc bien une dérive sécuritaire. Sous l'autorité du gouvernement, un serviteur de l'État pourra donc, sans qu'il y ait de condamnation pénale préalable, bannir d'un rassemblement un militant, un opposant politique, un contestataire.

Vers une presse sous tutelle et une information sous contrôle

C'est l'État qui « financerait des structures qui assureraient la neutralité » de tous les titres. Il ferait ainsi intrusion au sein de tous les médias, même privés, pour orienter l'information ou la certifier, avec l'aide de journalistes qui accepteraient de collaborer à ce système d'information fléchée.

L'affaire Benalla (suite)

Ce personnage, à l'évidence protégé par l'Élysée, est finalement encore plus sulfureux qu'on pouvait le penser. Il n'hésite pas à mentir devant la commission d'enquête notamment sur la détention de passeports diplomatiques et il semble compromis dans des "magouilles financières" avec un oligarque russe.

Le grand débat

Empêtré dans le conflit face aux "gilet jaunes" Le Président Macron lance le « grand débat ». Cette opération, très médiatisée, se solde par un monologue du Président expliquant ses propres choix politiques. Alors que les chiffres disponibles montrent que les participants au « grand débat » sont majoritairement âgés, aisés et urbains et que l'on ignore encore la forme que prendra sa restitution, une grande partie de ceux qui refusent la politique du gouvernement ont alors préféré poursuivre la mobilisation dans les rues.

Le gouvernement tente de son côté de concentrer son propos sur les violences, mais en réalité, la diversion du « grand débat » n'a guère été efficace et la convergence entre les combats pour « la fin du mois » et contre « la fin du monde » est une réalité.

Abus d'autorité

La certitude d'Emmanuel Macron d'agir pour le bien du pays et d'être guidé par une vérité transcendante a de quoi fondamentalement inquiéter. Le néolibéralisme est actuellement sur la défensive. Incapable de prouver l'efficacité de sa politique, Emmanuel Macron n'a plus qu'une seule carte en main pour imposer sa « vérité » : celle de l'abus d'autorité. Ce qui se joue aujourd'hui, c'est une crise de régime économique, au sens de celle que l'on a connue dans les années 1930 et 1970. Dans ce contexte, la tentation autoritaire du néolibéralisme se renforce.

Extrême droite. Plan B du capital ?

La droite "républicaine" anesthésiée par le Président se tourne vers l'extrême droite. L'ancien ministre Thierry Mariani quitte Les Républicains (LR) et rejoint la liste du Rassemblement national (RN, ex FN) pour les élections européennes, avec l'ex-député LR Jean-Paul Garraud.

Le 5 février un appel à la grève, FO et CGT

Rapprochement avec les gilets jaunes ? Le monde de l'entreprise est peu ciblé par les « gilets jaunes ». Alors qu'un appel à la grève générale a été lancé, les revendications sociales du mouvement concernent jusqu'à présent peu le patronat.

Élection du prochain Parlement européen

Elles se dérouleront du 23 au 26 mai dans les pays de l'Union. Le tableau général est sombre : les conditions de sortie du Royaume-Uni (Brexit) (Pour l'instant) restent confuses ; les relations avec les États-Unis sont marquées par les humiliations délibérées de Washington.

L'extrême droite a le vent en poupe. La gauche ne s'accorde pas sur un projet européen.

La fracture entre des gouvernements ou partis « populistes » et d'autres libéraux, mise en scène et entretenue par Paris, Rome et Varsovie, ajoute au désarroi de l'Union.

Aujourd'hui, l'Europe n'existe que par sa politique libérale et sa monnaie unique.

Notre activité syndicale

En écrivant ce rapport d'activité, j'ai l'impression de refaire celui du congrès précédent, tant il présente de similitudes.

Cela démontre que malgré le travail accompli pendant les trois années qui viennent de s'écouler, tout n'a pas porté ses fruits et que sur l'établi, il nous faut remettre notre ouvrage.

Cependant, au cours des trois années, les forces en présence dans notre pays se sont transformées. Une montée des partis dits "populistes", de l'extrême droite et disons-le, du fascisme.

La gauche est, quant à elle, explosée et ceux qui s'en prétendent

encore n'arrivent pas à construire une alternative aux forces de droite au pouvoir.

Pour les organisations syndicales, malgré des moments d'unité d'action, la division demeure et affaiblit dans les esprits l'utilité d'être syndiqué.

Le nombre de syndiqués diminue et cela altère fortement notre rapport des forces.

Résister

Il nous faut résister malgré cette nouvelle situation économique et sociale et faire face aux attaques du capital contre tout ce que notre société compte encore d'organisations et d'organismes dont les principes reposent sur des notions de solidarité.

Pour nous les retraités, les salariés, bref, la classe ouvrière, il est urgent, crucial de consolider et d'augmenter notre rapport de forces, si nous ne voulons pas nous faire laminer par les tenants d'un pouvoir aux ordres de la finance.

Renforcement syndical

Le renforcement syndical est resté notre principal objectif et des campagnes de pétitions, d'adhésions, de continuité syndicale se sont mises en place orchestrées et ont recueilli des résultats souvent différents selon les lieux où elles se situent et selon les méthodes utilisées pour rencontrer les potentiels adhérents.

Continuité syndicale

Les travaux d'approche avec notre Fédération, sur le sujet de la continuité syndicale, déjà entamés dans notre ancienne mandature, commencent à porter leurs fruits et notre Filpac s'associe au nécessaire travail sur la continuité qu'il nous faut mener, sous peine d'affaiblir notre organisation, la Cgt dans son ensemble et notre UFR Filpac en particulier.

Une place est faite pour l'expression des retraités et la prise en compte de leurs problématiques dans le journal fédéral *Impac*.

Pourtant, du travail reste encore à faire pour que les camarades qui partent à la retraite ne quittent pas leurs organisations.

Nous sommes toujours demandeurs, pour que se tiennent, quand c'est possible, des réunions avec les futurs retraités de nos industries, pour leur rappeler que rien n'est jamais acquis définitivement, que la situation

des retraités est dans le collimateur de la finance et du pouvoir. L'Europe libérale s'en préoccupe aussi, ce qui ne dit rien qui vaille.

Venez chez nous !!

De nombreux camarades partant à la retraite, restent syndiqués mais ne souhaitent pas venir renforcer les organisations de retraités. Ils ne souhaitent pas aller chez les « petits vieux ». Certes, ils sont toujours syndiqués, mais ils privent de représentativité et de moyens une organisation spécifiquement préoccupée du sort de ce qu'ils sont, des retraités.

Nous avons essayé sur le sujet de nous faire entendre, sans beaucoup de résultats. Les futurs retraités, adhérents de notre syndicat, qui ne reprennent pas leurs cartes, affaiblissent l'ensemble de notre mouvement. Ce faisant, ils se mettent, et nous avec, en situation de subir toutes les attaques possibles contre les droits qui nous protègent encore.

Rompre l'isolement

Le travail des Union Syndicales de Retraités (USR) est plus perceptible pour les responsables d'USR que pour des responsables d'Union Fédérales de retraités (UFR), comme notre UFR Filpac. Pour autant, le conseil national s'est occupé, préoccupé pour que la connaissance des lieux où vivent nos adhérents puisse aider à les mettre en rapport avec les structures syndicales locales, de terrain et rompre ainsi l'isolement dans lequel certains camarades se trouvent. Le retour d'info sur ce sujet est insuffisant et ne nous permet pas de juger sur l'efficacité de nos démarches.

Place du retraité

Nous avons continué à travailler sur la place du retraité dans notre société, dans les instances de débats et de représentation.

Les conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) ont remplacé les conseils départementaux consultatifs des personnes handicapées (CDCPH) et les comités départementaux des retraités et des personnes âgées (CODERPA). De nombreuses difficultés sont rencontrées pour leurs mises en place.

L'objectif qui est pour nous de rendre « visible » le retraité nous a animés et a animé les débats des

conseils nationaux de notre UFR :

- La place du retraité dans notre société, ses interlocuteurs, ses instances représentatives dans le pays, dans les régions, les départements et dans les territoires.

- La place du retraité dans nos organisations syndicales quand il est adhérent.

L'idée d'un « statut de retraité » est en gestation, comme il existe un statut d'étudiant, pour positionner les retraités dans notre société et éviter qu'ils ne demeurent dans les esprits, surtout celui du capital, qu'une charge pour la Nation.

Actions et manifestations

En association avec notre UCR nous avons participé à toutes les manifestations initiées par l'intersyndicale des neuf organisations de retraités.

Nous avons également battu le pavé pour défendre nos services publics, notre pouvoir d'achat, défendre les cheminots, les infirmières et infirmiers, déposer des pétitions, défendre tout ce que la bourgeoisie entend reprendre à ceux qui l'avaient contrainte à partager les fruits de la richesse qu'ils participent à créer.

Participations aux activités dans nos organisations.

- 7 conseils nationaux.
 - 12 réunions du bureau de l'UFR
 - Participation au XI^e Congrès de l'UCR
 - Participations à 5 Comités généraux de l'UCR
 - Participation à la journée UCR sur les états d'organisations
 - Participation à la journée sur la mise en place des CDCA
 - Participation aux réunions des UFR-UCR
 - Participation dans les commissions de la Filpac (Comité de rédaction "Impac")
 - Participation dans les commissions de l'UCR, Espace de la « Vie syndicale » Espace « Enjeux de société ».
- 12 parutions du journal *Ensemble*, celui de notre UFR.*

* À cet égard, nous remercions particulièrement notre camarade Michel Burguière pour le travail réalisé.

Ce rapport devant paraître dans les colonnes de notre journal *Ensemble*, il sera donc incomplet au moment de son impression. Nous le compléterons lors de sa présentation à notre congrès ■ J.P.G.

Rapport du trésorier Congrès 2019

Par Lionel DUQUENNE

Chers camarades,

Trois ans se sont écoulés depuis notre précédent congrès, et les problèmes sociaux et sociétaux de notre pays et d'autres en Europe se sont encore aggravés.

Le gouvernement, élu pour appliquer une politique de gauche, a rapidement amorcé un virage, passant de la sociale-démocratie à la politique libérale de Bruxelles, malgré la lutte des gilets jaunes et celle, encore insuffisante et trop partielle de ceux qui travaillent. Tout cela n'apporte rien aux citoyens du monde du travail ni aux retraités, sinon la réduction des droits sociaux acquis par les luttes de nos pères. La liste des remises en cause remplit bientôt une page de cahier. Cette volonté de destruction par ce gouvernement avec la complicité de la droite et du Medef va s'intensifier : ils attaquent à présent le salaire socialisé et les retraites, transformant les cotisations sociales patronales en impôt pour les salariés.

Bientôt, si cette politique se poursuit, ils vont attaquer les cotisations des branches de la Sécurité sociale, après celles de la retraite en cours. Concernant la Sécurité sociale, ils vont transformer les retenues sociales par une augmentation de CSG et, progressivement, toutes les cotisations sociales vont disparaître au profit de groupes assurantielles. Cette politique doit satisfaire le patronat, qui va bénéficier d'une baisse des coûts du travail pour augmenter les profits du capital. Les charges sociales seront détruites, elles seront reportées pour partie sur les salariés qui paieront l'impôt sur ces intégrations.

Cette volonté politique envahit progressivement toute l'Europe, malgré la résistance de quelques peuples qui luttent contre ces politiques antisociales qu'ils subissent de la part de leurs gouvernants. La force de l'attaque qui se produit dans des gouvernements soi-disant de gauche surprend les citoyens, qui se posent alors des questions sur la différence entre la droite et cette gauche en qui ils avaient confiance, les obligeant à réfléchir plus profondément sur l'avenir d'une réelle politique de gauche.

Car cette volonté politique actuelle aura des conséquences graves sur l'avenir des futures générations dans le rapport du travail face au capital. Celui-ci est devenu beaucoup plus puissant, face à la faiblesse politique des citoyens qui pensent que seuls ils pourront s'en sortir.

La politique très capitaliste des multinationales se développe à travers le monde à grande vitesse, chaque jour il suffit de regarder ce qui se passe dans la finance pour constater que les plus gros font leur marché : ils achètent, ils vendent, ils absorbent, ils déstructurent. Cela dure depuis 2007, début de la crise. Avec au passage des

licenciements massifs parmi les peuples.

Tout cela avec les faux billets des Q.E (de l'anglais Quantitative easing (QE)), confectionnés par les banques centrales. Que ce soit la FED (Réserve fédérale des États-Unis), la BCE (Banque centrale européenne), La Banque du Japon, avec la complaisance du FMI bien entendu.

Les développements technologiques du tout-numérique transforment peu à peu les salariés en autoentrepreneurs transformant ainsi le monde salarié dans ses rapports de classe avec l'exploitation, avec le risque, à terme, d'un affaiblissement des syndicats.

Cette *Ubérisation* progressive de la société se développe dans une économie mondialisée, et gagne progressivement la conscience des citoyens. Si cette politique de l'ego se poursuit, les générations actuelles et futures, devant l'aggravation de leurs conditions d'existence voulue par le capital, n'auront d'autre issue que de s'unir pour stopper cette destruction des acquis obtenus par des générations imprégnées de solidarité, de fraternité et de générosité, ce que beaucoup de citoyens ont tendance à oublier.

Après ces quelques réflexions, passons à l'analyse des comptes de notre UFR pour les exercices 2016/2017/2018.

La situation économique que nous subissons depuis déjà plusieurs années nous contraint à gérer nos affaires avec plus de rigueur, la baisse de nos effectifs s'ajoutant aux difficultés, voire même des petites rétentions difficiles à comprendre pour certaines de nos sections.

On assiste également à un décalage d'exercice pour certaines de nos sections, en clair ils règlent l'année en cours l'année qui suit, ce qui complique notre comptabilité et rend plus difficiles les prévisions. Je pense que des efforts devraient être faits pour les règlements au plus tard le 31 décembre de chaque année.

À noter que **365** sections multiprofessionnelles en 2018 contre **257** sections en 2016 avec un code identifiant dans le système Cogetise ne règlent presque rien à l'UFR.

Quelques chiffres :

- En 2016 - **185** FNI et **1863** cotisations ;
- En 2017 - **187** FNI et **1969** cotisations ;
- En 2018 - **205** FNI et **2010** cotisations.

Avant 2013, aucun versement à notre UFR, pour mémoire le Cogetise existe depuis 2007, cela fait donc six ans sans cotisation.

Quelques chiffres concernant nos **34** sections contre **36** en 2016 supérieures à 20 adhérents

- En 2016 - **2399** FNI et **25 488** cotisations ;
- En 2017 - **2318** FNI et **23890** cotisations ;
- En 2018 - **2169** FNI et **21 229** cotisations (exercice non clos) ;
- Les sections inférieures à 20 adhérents s'élèvent à **74**, dont le détail a fait l'objet d'un tableau dans l'envoi du courrier Congrès.

Le glissement de nos effectifs vers les structures multi-professionnelles ne nous permet pas un développement de notre UFR et surtout de connaître le chiffre exact de nos adhérents dans ces structures au financement particulier dans le Cogetise, tant en ce qui concerne les FNI que les 11 cotisations, comme cité plus haut.

Analysons année par année, les tendances d'exploitation sur les différents postes.

Nous constatons tout d'abord le ratio des cotisations sur les FNI, qui s'établit à **10,58** contre **10,34** sur **11** en 2016, **10,27** contre **10,63** en 2017, **9,65** contre **10,14** en 2018 (exercice non clos), ce taux témoigne d'une assez bonne conscience syndicale, avec cependant une légère baisse des cotisations sur les trois exercices par quelques sections importantes.

Si on tient compte du montant de la cotisation moyenne annuelle, qui s'établit, sur trois ans, dans une fourchette de **8,54€** à **8,61€**, en baisse sensible, ce chiffre permet de constater que les ressources moyennes des pensions de l'ensemble de nos syndiqués, sur la base de **1 %** défini lors de notre précédent congrès, se situe à environ **900€**. Cette base est pour certains d'entre nous bien en dessous de la réalité, ce qui signifie que le **1 %** des ressources n'est pas encore au rendez-vous, il varie globalement entre **0,60 %** et **0,65 %**, chiffre sensiblement identique à celui de notre Congrès de 2016, en taux moyen sur l'ensemble de nos adhérents. Il faut dire que la décision du **51^e congrès** donnant la même représentativité aux retraités qu'aux actifs devrait nous permettre une certaine amélioration dans les années à venir. Tout en sachant que parvenir à **1 %** n'est pas chose facile dans la conjoncture économique actuelle qui a vu, depuis six ans, le blocage de nos pensions, voire une réduction décidée par un Medef de combat en parfaite osmose avec nos gouvernants soi-disant socialistes, ce qui est tout de même assez surprenant au vu des réserves importantes dans les institutions complémentaires Arrco-Agirc. Tout cela est peut-être en liaison avec la nouvelle retraite par points, qui va réduire considérablement les pensions des futurs retraités. Les vœux du capital, via le Medef, concernant les 1000 milliards des fonds sociaux sur les marchés financiers sont bientôt réalisés. La feuille de paie sans cotisations sociales avance progressivement, non seulement la protection sociale se détruit, mais les salariés paient de l'impôt sur ces sommes socialisées.

Voici l'évolution de nos forces depuis trente-trois ans concernant les FNI. Nous étions **5 107** en **1986** et nous sommes, en moyenne pondérée sur les trois années écoulées, **2 372**, soit une perte globale de **2 735 adhérents**. La perte entre nos deux congrès est de **364** ou **13,30 %**, contre **256 syndiqués** au congrès 2016. Pour

mémoire, nous en avons **perdu 124** lors de notre congrès de 2013 ce qui représentait **3,84 %**. La chute se poursuit. L'on peut estimer la perte financière globale à **150 000€** pour la CGT sur les trois ans, dont **30 000€** pour notre UFR et **20 000€** pour notre Fédération.

Ces résultats sont incontestablement catastrophiques pour le monde que nous représentons, il témoigne, comme en **2013**, que la continuité syndicale ne fonctionne absolument pas. Chacun d'entre nous est concerné et nous devons mener des actions envers nos camarades actifs pour inverser cette tendance, avec beaucoup plus de vigueur que durant les trois années écoulées. Il ne suffit pas d'en parler à chaque congrès et de faire un constat. Nous devons intervenir fermement auprès de tous nos camarades en activité pour inverser la tendance, au risque de disparaître dans quelques années dans les sections multiprofessionnelles. Celles-ci ne progressent cependant que très lentement avec un financement assez aléatoire.

Les versements de Cogetise depuis l'origine permettent de constater les contractions d'une année sur l'autre, pour les années 2016, 2017 et 2018, avec un rendement moyen annuel de **51 014,35** contre **54 163,95€**, soit **3 149,60€** pour notre UFR et environ **2 000€** pour notre Fédération. La perte de nos adhérents étant l'élément essentiel de cette baisse.

Effets globalisés et situation sur trois ans du déficit cumulé de gestion pour les années 2016/2017/2018 qui ressort avec un déficit de **17 257,99€**

LES DEPENSES

Analysons Les postes qui suivent :

- Le loyer à notre fédération pour nos locaux qui s'élève pour trois ans à **30 000,00€** contre **18 180,50€** avant 2015. À souligner une modification d'affectation de ce poste en 2015 pour des raisons fiscales.
- Le coût de notre journal *ENSEMBLE* pour **53 142,49€** contre **43 799,13€**. au congrès précédent ;
- Les frais des réunions de notre Conseil national pour **39 942,21€** contre **34 111,81€** ;
- Les dépenses congrès 2016 avec un solde de **68 619,63€** contre **96 904,68€** ;
- La solidarité diverse pour **2 400,00€** contre **13 750,00€** ;
- Les frais de fournitures pour **1 789,50€** contre **1 866,39€** ;
- Le poste affranchissements pour **537,00€** contre **1 487,75€** ;
- Le téléphone pour **817,20€** contre **883,42€** ;
- Les permanences pour **4 431,70€** contre **3 196,80€** ;
- Les réunions secrétariat pour **2 377,20€** contre **5 734,92€** ;
- Les réunions du bureau pour **2 129,22€** contre **1 760,15€** ;
- Les frais divers informatique pour **36,37€** contre **818,33€** ;
- Les frais CFC. pour **301,20€** contre **391,90€** ;
- Les frais de délégation pour **477,33€** contre **2 129,27€** ;
- Les frais missions réceptions pour **2 042,80€** contre **3 412,65€** ;

- Les frais abonnements pour **335,00€** contre **362,00€** ;
- L'achat de matériel pour **2862,90€** contre **1379,98€** ;
- Frais bancaires du compte Agios pour **243,68€** contre **279,60€** ;
- Les abonnements à *VIE NOUVELLE* pour **10466,19€** contre **12480,65€** dont l'UFR. fait la boîte aux lettres et s'occupe des mouvements des abonnements ;
- Des charges exceptionnelles pour **1255,00€** ;
- Notre compte de provision pour **45000,00€** contre **55000,00€**, pour nos congrès, le montant réel étant prélevé sur nos résultats d'exploitation.

En conclusion : Le total des DEPENSES pour les trois exercices s'élève à **269 207,52€** contre **299 441,37€** avec une provision de **45 000,00€**. Soit une diminution d'environ **10 %**.

LES RECETTES DES TROIS ANNÉES :

- Les versements par Cogetise sur notre compte pour **135 908,63€** contre **162 491,84€** au congrès précédent ;
- Les recettes de notre Journal pour **27 911,25€** contre **34 672,20€** lié à la baisse de nos effectifs ;
- Des recettes exceptionnelles du congrès précédent pour **5 277,50€** contre **8 537,80€** de participations des conjoints au Congrès ;
- Des versements de nos sections au titre de solidarité pour **2 500,00€** contre **6 467,72€** ;
- Les abonnements à *VIE NOUVELLE* pour **10 520,45€** contre **11 857,77€** ;
- Les cotisations spéciale Congrès pour **12 314,70€** contre **13 141,20€**, la baisse des recettes étant liée à la perte de nos adhérents.
- La participation conjoints au congrès 2016 pour **25 170,00€**.

En conclusion : le total des recettes pour les trois exercices s'élève à **25 194,53€**, contre **240 690,93€**, soit une légère hausse de **4,38 %** pour les trois années écoulées.

Pour mémoire, afin d'apprécier les évolutions, il faut noter que les déficits successifs cumulés des années 2010, 2011 et 2012, qui étaient de **28 546,83 €**, ont été fortement diminués dans les années 2013, 2014 et 2015, passant à **8 750,44 €**. Le résultat des trois exercices est cependant déficitaire de **17 257,99 €**.

À noter toutefois, la dotation aux provisions pour **45 000,00€**, pour le financement d'une partie de nos frais de congrès, contre **55 000,00€**

À titre d'information, il faut savoir que, pour les trois années écoulées, la part de nos cotisations sur la base de **40 %** pour notre fédération **représente une solidarité** d'environ **90 000€**, contre environ **108 000€** en 2016.

Effets globalisés et la situation sur trois ans des déficits cumulés de gestion pour les années 2016 à 2018, qui ressort à **17 257,99€**. Il est nécessaire de préciser que la tendance des déficits s'accroît en raison de la baisse de nos ressources.

Déficits des 12 ans écoulés de **2007 à 2018** qui s'élèvent

à la somme de **60 537,02€**.

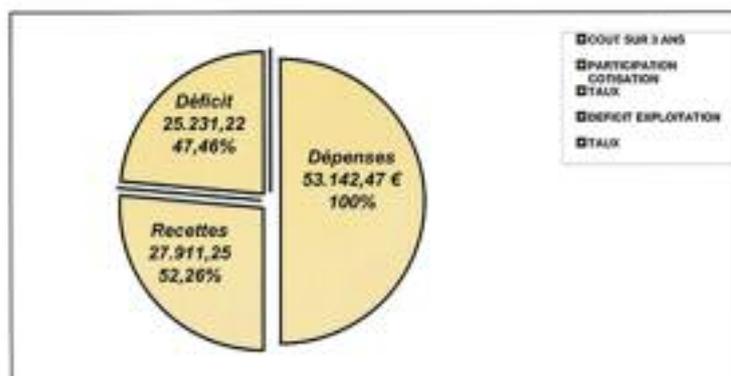
Conséquences de la perte d'exploitation de notre journal *ENSEMBLE*, nous aurons une discussion après le rapport sur nos comptes.

Le tableau indicatif (*voir page suivante*) sur onze ans de nos DEPENSES et RECETTES de notre journal *Ensemble* permet de constater qu'il s'autofinance à **73,52 %** sur quatorze ans, contre **80,83 %** il y a trois ans. Ce ratio se dégrade fortement en raison de la baisse de nos effectifs. Il faut dire que les économies et les efforts de bénévolat des camarades membres de la rédaction permettent une confection à moindre prix, et plus particulièrement avec le bon travail de mon camarade Michel Burguière qui fait la mise en page. La charge financière globale représente sur ces quatorze années une somme de plus de **54 523,46€** de subvention.

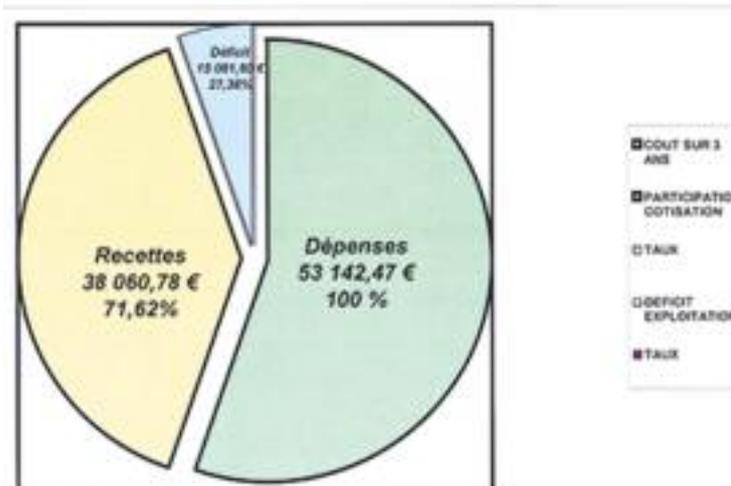
Ces graphiques vous permettent de mieux vous rendre compte de l'exploitation de notre journal avec la cotisation à **5,50€** et une proposition à **7,50**

Avant de clore mon rapport, je vous communique notre bilan 2018. Situation de l'actif et du passif, en raison de la loi n° 2009-1664 du 28 décembre 2009 qui fait obligation des comptes certifiés conformes.

COMPTE EXPLOITATION DU "JOURNAL ENSEMBLE" 2016 A FIN 2018 - TARIF 5,50 €



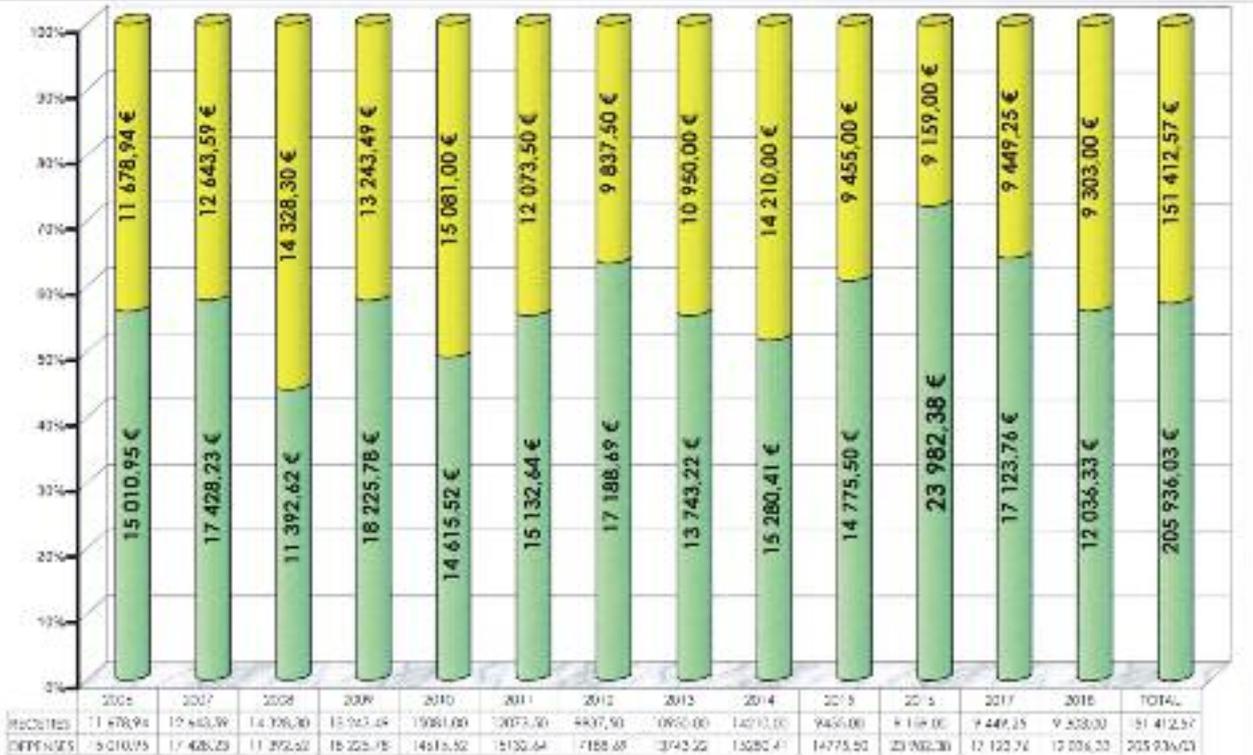
PROPOSITION AU CONGRES - JOURNAL A 7,50 €



Le passage à **7,50 €** donne un déficit de **15 081,60€** pour **27,38%** alors qu'à **5,50€**, le déficit est de **25 231,22€** ou **47,46%**

JOURNAL ENSEMBLE - EXPLOITATION SUR 14 ANS DE 2006 A 2019 INCLUS = AUFINANCEMENT A 73,60% = DEFICIT 54.523,46 €

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
DEFENSES	15 010,75	17 428,23	11 392,62	18 225,78	14 615,52	15 132,64	17 188,69	13 743,22	15 280,41	14 775,50	23 982,38	17 123,76	12 036,33	205 936,03
RECETTES	11 678,94	12 643,59	14 328,30	13 243,49	15 081,00	12 073,50	9 837,50	10 950,00	14 210,00	9 455,00	9 159,00	9 449,25	9 303,00	121 412,57



ACTIF :

- Actif immobilisé : les immobilisations corporelles sont à **0**
- Actif circulant des créances pour **17258,00€** contre **7162,00€**
- Nos valeurs de placement en parts social les BFCC pour **187331,00€** contre **182146,00€**
- Avec notre compte courant pour **20253,00€** contre **54140,00€**.
- Il n'y a pas de caisse en espèces.

L'ensemble de ces postes nous donne un actif de **224842,00€** contre **243655,00€** au 31 décembre 2015, soit une perte de **18813€** ou **- 8,24 %**.

PASSIF :

- Nos fonds propres pour **174916,00€** contre **185020,00€** fin 2015.

- Nos provisions pour congrès pour **45 000€**, contre **55000€** fin 2015.
- Nos dettes pour **4720,00€** contre **4635,00€** fin 2015.
- Des produits d'avance pour **206,00€**.

Tout cela nous donne un passif identique à l'actif pour **224842€**, contre **243655€** au 31 décembre 2015.

Pour mémoire nos **RESERVES** actuelles représentent 26 mois d'exploitation.

Pour conclure, à titre indicatif, la part de la cotisation Spéciale Congrès à 2€ dans les recettes d'un Congrès représente, pour mémoire, environ **20 %** du coût de celui-ci. Ce résultat a été examiné par notre Conseil national, qui a réfléchi sur l'opportunité d'une nouvelle hausse de cette cotisation à **2,50€**.

Voilà chers camarades, les comptes des trois années écoulées. ■ L.D.

*Un homme qui ne dispose d'aucun loisir, dont la vie tout entière, en dehors des simples interruptions purement physiques pour le sommeil, les repas, etc., est accaparée par son travail pour le capitaliste, est moins qu'une bête de somme.
C'est une simple machine à produire de la richesse pour autrui, écrasée physiquement et abrutie intellectuellement, et pourtant, toute l'histoire de l'industrie moderne montre que le capital, si on n'y met pas obstacle, travaille sans égard ni pitié à abaisser toute la classe ouvrière à ce niveau d'extrême dégradation.*

Karl Marx - Salaire, prix et profit 1865

Rendez-vous avec l'Histoire...

Par Bernard ENGGASSER



lement à la charte d'Amiens de 1906.

En 1983, l'Institut CGT d'histoire sociale a édité un important ouvrage, avec la collaboration d'historiens, de juristes et de sociologues.

Georges Séguy, était à l'époque président de l'IHS, dont il a été le fondateur, a rédigé la préface, dont je cite quelques passages... « Prendre en charge l'histoire, l'appréhender (la prendre pour soi), c'est connaître ces textes, ces actions, ces doctrines au plus près de leur source en sachant les replacer dans leur contexte, en en saisissant le sens, l'esprit, la correspondance avec la réalité et surtout le mouvement et le devenir » ... « Certains auteurs ou certains politiques ne le font pas : ceux qui érigent par exemple la Charte d'Amiens en un commandement pétri de quasi-religiosité, hors du temps et qui le brandissent dans une situation profondément différente de celle de 1906 » « Le passé doit éclairer le présent. Non en s'y conformant, non en s'altérant pour coller au présent et le justifier, mais en restituant à l'homme d'aujourd'hui le passé dans sa réalité, sa complexité et son essence. Ainsi l'histoire prend tout son sens, toute sa valeur sociale et, s'agissant de celle du mouvement ouvrier, toute sa portée militante. »

S'additionner...

Chacun d'entre nous possède sa propre histoire. Certains ont adhéré à partir d'un problème individuel qu'ils voulaient voir régler par le syndicat, puis ils ont pris conscience que, de manière générale, tout problème se résout par une démarche collective, voire un rapport de forces avec son employeur. On s'engage et, dans l'engagement, on découvre que le politique interfère également dans l'entreprise comme dans la vie de tous les jours (loi El Khomri, loi travail...).

D'une conscience de classe, on passe à une conscience politique... certains s'engagent politiquement, d'autres non, refusant d'être encartés. La CGT est faite de toutes ces diversités, qui doivent être respectées et qui peuvent faire sa force. Elle ne donne pas de label à tel ou tel parti comme certains voudraient l'entendre.

C'est en additionnant le parcours de vie de chacun que les préceptes de

Il y a peu de temps, dans une discussion avec un jeune militant politique, j'évoquai Jean Ferrat. À ma surprise, il ignorait qui cela pouvait être. Cela m'a interpellé et m'a permis de mesurer la grande distance entre mon vécu militant des années 60, 70, 80, voire 90.

Comme beaucoup d'entre nous, passant par les écoles de formation syndicale, j'ai appris que les valeurs de la CGT sont celles d'un syndicat de classe et de masse, indépendant sans toutefois être neutre. Ce sont nos fondamentaux. Comment sont-ils perçus par nos générations militantes d'aujourd'hui ?

Un monde qui change

Dans un récent ouvrage intitulé « Une histoire populaire de la France. De la guerre de Cent Ans à nos jours », Gérard Noiriel*, historien du monde ouvrier, démontre la fulgurante mutation du monde ouvrier de ces dernières années :

« Les délocalisations d'entreprises expliquent que le secteur industriel, qui avait atteint son apogée en 1974 avec 5,9 millions de salariés, a perdu 40% de ses effectifs en trente-cinq ans et que la proportion des individus travaillant dans l'industrie a régressé de 26% à 13% ! »

« Les ouvriers – de l'industrie ou d'ailleurs – n'ont certes pas disparu puisqu'ils représentent encore 20% des actifs. Néanmoins, leur effectif plafonne à 6,3 millions aujourd'hui

contre 8,2 millions en 1982. Ils sont désormais moins nombreux que les employés (27,4% des actifs) et que les "professions intermédiaires" (25,8%). Même les "cadres et les professions intellectuelles dites supérieures" ont aujourd'hui une importance comparable à celle des ouvriers (17,8% des actifs). »

« Alors que le taux de réussite au bac était de 35% en 1985, il dépasse aujourd'hui les 80%. »

« Ce développement n'a pas mis fin au prolétariat, mais il lui a donné de nouveaux visages. En effet, ce sont surtout les services "à la personne" qui ont été développés. Avec les aides-soignantes, les auxiliaires de puériculture, les assistantes maternelles ainsi que les aides à domicile représentent aujourd'hui 16% des classes populaires françaises. »

Ces bouleversements nous les connaissons sur l'ensemble du pays ; particulièrement dans les grandes agglomérations par le démantèlement des industries. Aujourd'hui, l'hôpital civil et l'aide à domicile sont, bien souvent, devenus les employeurs les plus importants en nombre de salariés.

Cette indéniable transformation du salariat nous invite à préciser ce que nous entendons aujourd'hui par syndicalisme de classe et de masse.

Des valeurs qui nous sont chères

Pour appuyer la nécessité d'un syndicalisme indépendant, tel qu'inscrit dans nos statuts, on se réfère généra-

À nous retraités il appartient que les liens entre syndicat d'actifs et de retraités soient constants : les uns nourrissant les autres

la CGT : syndicalisme de classe et de masse, indépendant sans être neutre, se construisent.

À nous retraités il appartient que les liens entre syndicat d'actifs et de retraités soient constants : les uns nourrissant les autres ; l'expérience et la mémoire des anciens nourrissant la connaissance des actifs ; le vécu dans les entreprises par ceux qui sont encore en activité permettant aux anciens de ne pas être coupés des réalités d'aujourd'hui.

Alors que l'on n'est plus dans les réalités des entreprises, il n'est pas concevable d'y prêcher la bonne parole ou être tenté de diriger un syndicat à la place de ceux qui en ont la charge. Il faut savoir se faire une raison, à chaque étape de sa vie correspondent d'autres possibilités de s'engager. L'ouvrage ne manque pas pour nous retraités.

Ne manquons pas les rendez-vous de l'Histoire

À cet instant où j'écris, c'est avant le congrès confédéral, à un moment où l'actualité sociale est mouvante.

En mai 1968, la CGT avait eu également des réserves envers le mouvement étudiant comme aujourd'hui envers les gilets jaunes. Mais les dirigeants d'alors, Georges Séguy, Henri Krasucki, Benoît Frachon, ont su être au rendez-vous de l'histoire.

Après la sauvage répression du 10 mai contre les étudiants, ils ont appelé à la grande manifestation du 13 mai, déclenchant à la suite les occupations d'entreprise à travers tout le pays avec 10 millions de grévistes.

Ne manquons pas les rendez-vous de l'Histoire, que ce congrès confédéral soit celui qui renforce nos valeurs, à un moment où la convergence des luttes est immanquable. « Gilets jaunes, gilets rouges, ont été tous citoyens avant de mettre un gilet. »

Certains d'entre nous ont connu le siège de la CGT au 213, rue La Fayette à Paris. Sur son fronton, y figurait notre emblème historique, deux mains entrelacées ayant comme fond le globe terrestre entourée de la devise « bien-être, liberté, solidarité ». Cet emblème se trouve maintenant dans le patio de la Confédération à Montreuil.

« Bien-être, Liberté, Solidarité » s'agrègent au cœur de la devise de notre République « Liberté, Égalité, Fraternité »... il y a encore tellement à faire pour que celles-ci prennent corps... ■ B.E.



* **Gérard Noiriel**, né le 11 juillet 1950 à Nancy, est un historien français. Il est l'un des pionniers de l'histoire de l'immigration en France. Il s'est également intéressé à l'histoire de la classe ouvrière, et aux questions interdisciplinaires et épistémologiques en histoire. [Wikipédia](#)

BON DE COMMANDE

TARIF : 20 EUROS

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

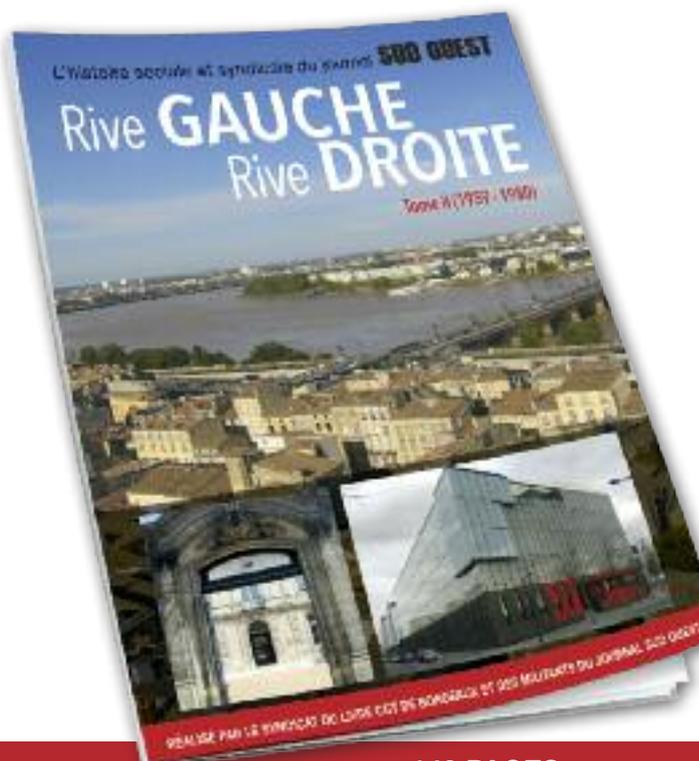
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

MAIL : _____ @ _____

Je commande _____ exemplaire(s) x 20 € soit un total de : _____ €

Chèque à adresser à l'ordre de :
Section des retraités du Livre CGT
44, cours Aristide-Briand
33075 BORDEAUX CEDEX

TOME 2 EN VENTE



140 PAGES

À propos des élections européennes...

Par Andrée KOLAR

MEDITER sur les élections européennes et surtout sur les causes de leurs résultats n'est pas en soi un sujet folichon, le faire en plus un jour de juin à la fois frais, venteux et humide n'améliore pas l'atmosphère.

Atmosphère, atmosphère,... Enfin, allons-y.

Bien qu'il semble que les textes qui sortent du travail parlementaire s'emploient à démolir – sous prétexte de « modernité » – « les progrès sociaux obtenus au prix de luttes très dures chèrement payées, semblent devoir normalement aboutir à un désaveu de la part de la population, comme la plupart du temps le dépouillement du vote montre encore une fois le contraire*. Souvenons-nous de Mai-68, le vote qui a suivi la reprise du travail a abouti, malgré de bons résultats, à une Assemblée nationale plus conservatrice que jamais. D'où peut venir ce désaveu, ?

J'y ai longuement réfléchi en tant que simple citoyenne. Je peux bien évidemment me tromper, mais on verra bien.

Je crois qu'il y a une première chose à prendre en compte : si l'on fait le rapport entre le nombre de ceux qui ont participé aux luttes – qui y participent encore – et le nombre total des membres du corps électoral, on découvre qu'ils sont clairement minoritaires.

Toute une partie de la population n'y a pas participé : femmes au foyer, retraités devenus « propriétaires », jeunes adultes toujours chez papa-maman, plus enclins à discuter au coin de la rue ou en bas de l'immeuble qu'à rejoindre les manifs, etc. Ces situations encouragent l'abstention. Ces gens-là « ne font pas de politique », ça ne les intéresse pas, pour en faire, il faut être un pourri ou un imbécile, qui n'a rien compris, etc. Et ça

remonte loin : après la Première Guerre mondiale, en France, l'assassin de Jaurès fut acquitté et, en Allemagne, Rosa Luxembourg (née en 1870) et Karl Liebknecht (né en 1871) furent assassinés en janvier 1919 sans susciter le grand mouvement de révolte que ces crimes auraient dû provoquer. Dans nos manuels scolaires, l'assassinat et le procès odieux qui a suivi sont ignorés et il y a gros à parier que c'est la même chose en Allemagne pour Luxembourg et Liebknecht. De plus, tout a été fait, depuis la fin de la Seconde Guerre

On lâche dans la nature, à seize ans, des jeunes qui ignorent tout du fonctionnement pratique du vote en France

mondiale, pour dépolitiser la population, y compris dans les manuels scolaires : on lâche dans la nature, à seize ans, des jeunes qui ignorent tout du fonctionnement pratique du vote en France : on lâche dans la nature, à seize ans, des jeunes qui ignorent tout du fonctionnement pratique du vote en France : exit le cours d'instruction civique qui existait dans les années 1930 à l'âge du collège (ou primaire supérieur). Quant aux programmes télé, qui est le média spectacle le plus répandu, il n'est généralement pas tourné vers l'éducation populaire. À part Arte, franco-allemande, le reste n'est pas très enrichissant, culturellement s'entend.

Résultat de tout cela : une grande partie de la population, qui souffre en plus d'un appauvrissement continu,

avec des salaires et pensions quasiment bloqués depuis des années quand les prix des denrées les plus courantes n'arrêtent pas de monter, cette partie de la population, donc, est prête à se rebiffer, à se rebeller, c'est le mot à la mode, mais ça s'arrête là. Où ? chez la concierge ou au bistro du coin, mais c'est tout. Et dès que les dominants, qui ne sont pas fous, voient que ça chauffe trop, ils lâchent quelques mesurette, destinées à être vite rattrapées par un autre moyen, et les « rebelles » sont contents et se calment.

Il ne faut surtout pas essayer de leur faire comprendre que, ce qu'il faut faire, c'est aller au delà des mesurette, jusqu'à se débarrasser du système capitaliste. On se heurte à un mur, pas toujours visible d'ailleurs. Souvent les « ex-rebelles », pour se débarrasser, approuvent. Cela, d'ailleurs, explique peut-être aussi pourquoi les résultats de porte-à-porte correspondent si peu à ce qu'on trouve à la sortie des urnes. Mais alors, comment faire pour en sortir ?

Je me garderai bien, ne serait-ce que pour éviter d'être ridicule, de proposer une recette.

D'abord parce que cela n'existe pas. Et si cela existait, je n'en parlerais pas, mais chercherais qui, ou quel collectif, pourrait l'appliquer, et je la lui donnerais.

Donc, comment faire ? Je crois, au point où nous en sommes, qu'il ne faut plus prendre de gants, pour ne vexer personne. Il faut peut-être être clair et dur. Ne pas hésiter à répondre, à ceux qui prétendent ne pas s'occuper de politique, que, si eux ne s'en occupent pas, la politique, elle s'occupe d'eux. C'est un premier temps. Ensuite, si l'on s'aperçoit que l'on a affaire à des gens désespérés, prêts soit à recourir à la délinquance soit à la révolte armée, leur dire que dans les deux cas ce seront eux qui paieront. ■ A.K.



Les inégalités dans le monde

Comme chaque année, l'ONG Oxfam a dévoilé son rapport sur les inégalités mondiales. Elle dénonce un accroissement des inégalités avec une concentration toujours plus importante de la richesse. En 2018, 26 milliardaires avaient entre les mains autant d'argent que la moitié de l'humanité la plus pauvre. L'organisation appelle les États à taxer les plus riches. « *Le fossé qui s'agrandit entre les riches et les pauvres pénalise la lutte contre la pauvreté, fait du tort à l'économie et alimente la colère dans le monde* », a affirmé Winnie Byanyima, directrice exécutive d'Oxfam International, citée dans le communiqué.

« *Les inégalités extrêmes sont hors de contrôle* » dans le monde, a averti depuis le Forum économique mondial de Davos la directrice de l'ONG Oxfam, qui a calculé que 26 personnes disposaient désormais d'autant d'argent que les 3,8 milliards les plus pauvres de la planète. « *Nous voyons les plus fortunés qui s'emparent de la richesse et les défavorisés qui s'enfoncent dans le dénuement* », pour Winnie Byanyima.

Traditionnellement, Oxfam publie son rapport annuel sur les inégalités en lever de rideau de cette semaine de débats et réunions d'affaires, rassemblant l'élite économique et politique mondiale dans une station de ski huppée de Suisse.

Selon les chiffres de l'ONG, dont la méthodologie, qui s'appuie sur les données publiées par la revue *Forbes* et la banque Crédit suisse, est contestée par certains économistes, 26 personnes disposent désormais d'autant d'argent que les 3,8 milliards les plus pauvres de la planète. En 2017, ils étaient au nombre de 43.

Trois d'entre eux figurent sur la liste des quelque 3000 participants à Davos cette année : l'Américain Bill Gates (*Microsoft*), l'industriel indien Mukesh Ambani* et le fondateur du géant chinois Alibaba, Jack Ma.**

D'une manière générale, la richesse des milliardaires dans le monde a augmenté de 900 milliards l'an dernier, soit au rythme de 2,5 milliards par jour, alors que celle de la moitié la plus pauvre de la population de la planète a chuté de 10 %, a-t-elle précisé.

Le nombre de milliardaires a d'ailleurs doublé depuis la crise financière de 2008, a souligné Oxfam.

« *Je suis ici à Davos, où les responsables politiques et économiques se réunissent, pour les avertir que les inégalités sapent la démocratie* », a encore dit Mme Byanyima.

« *Les citoyens sont en colère (...) parce que l'économie ne peut pas être solide si vous n'avez pas des gens en bonne santé et bien formés, sans état de droit, sans de bonnes infrastructures, de bonnes communications. Tout cela est financé par des impôts, qui ne sont pas là parce que les riches ne payent pas leur juste part* », a-t-elle déclaré.

Oxfam a calculé que sur un dollar d'impôt sur le revenu, seulement quatre centimes proviennent de la taxation de la richesse.

Selon l'ONG, « les 10 % les plus pauvres paient désormais des impôts plus élevés en proportion de leurs revenus que les plus riches ».

Ce rapport est publié à un moment où la taxation des plus grandes fortunes suscite des débats dans plusieurs pays. ■

* Selon le magazine *Forbes*, il est l'homme le plus riche d'Asie et la 13^e personne la plus riche au monde à compter de mars 2019.

** Jack Ma : Cofondateur et dirigeant du groupe Alibaba Valeur nette 35,6 milliards USD (juin 2019). Il est cité par *Forbes* comme l'un des hommes les plus puissants du monde. Classé deuxième par *Forbes* dans la liste annuelle des « 50 plus grands dirigeants » du monde. ([Wikipédia](#))

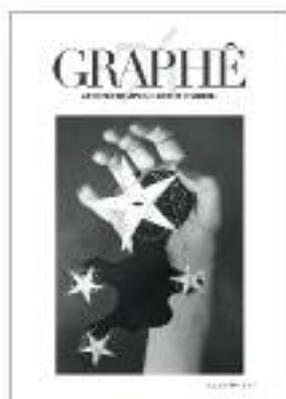
Conseil national élu au X^e Congrès

Jean-Claude Austruy, Serge Audonnet, Jean-Pierre Albert, Maurice Boivin, Michel Bougier, Michel Burguière, André Cameleyre, Guy Delmas, Lionel Duquenne, Jean-Pierre Ghiotto, Xavier Hirsch, Jean Jousseau, Yves Lasnier, Jean Lebon, Roger Le Bellec, Michel Lopès, René Mahaud, Bernard Margras, Jean-Pierre Marqué, Daniel Muller, Alain Rabin, Gérard Richaud, Michel Teche, Christian Urvoy, Jean-Luc Vallegeas, Patrick Varin, Yann Volant.

Commission de contrôle

Christian François, André Carré, Michel Bénichou, Michel Gaudas, Jean-Louis Crevy

La révolution numérique
a bouleversé les pratiques
bien établies depuis
l'invention
de l'imprimerie,
et met à la portée
de tous les outils pour
pratiquer la typographie
(ou ce qui s'en
rapproche) dans
ce qui reste de la
communication écrite.
Peut-on prédire encore
un avenir au livre papier,
à la lecture,
aux bibliothèques et
tout ce qui se rattache
à la culture de l'écrit ?



Des questions et des réponses,
suivre l'actualité des métiers
graphiques, l'histoire du livre,
les techniques de fabrication du livre,
les manifestations, les expositions
se trouvent dans

GRAPHE
revue trimestrielle